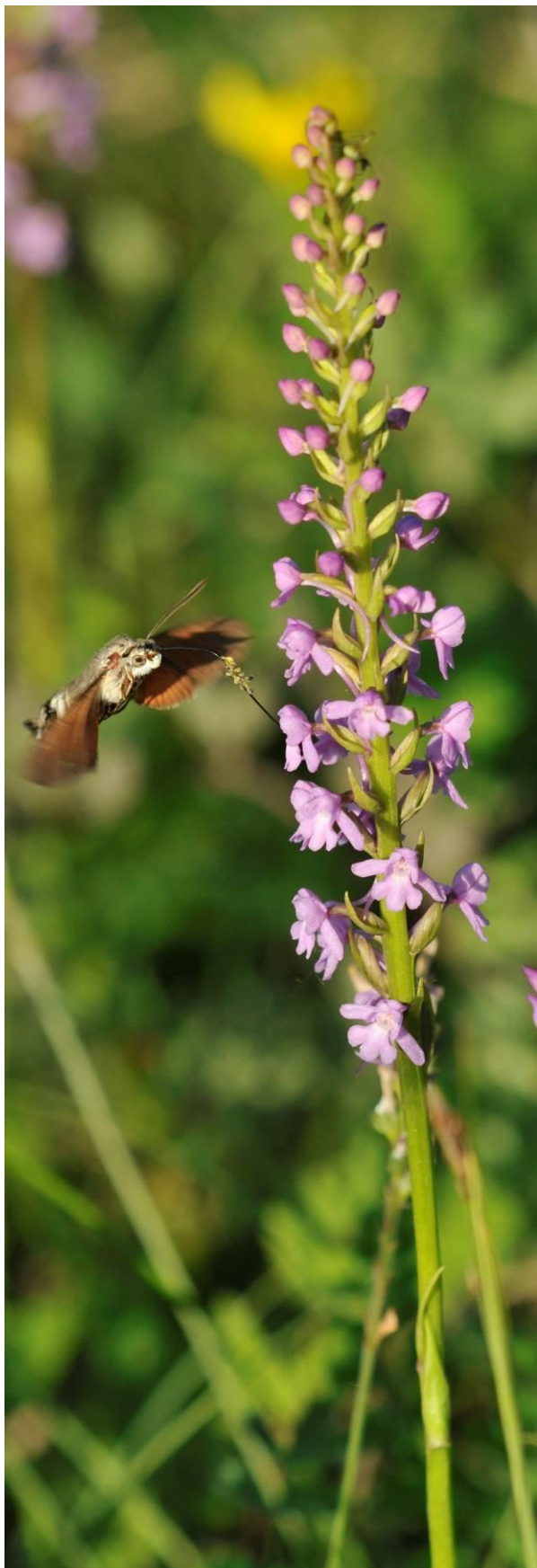




Rapport d'Activités 2017

Assemblée Générale Ordinaire

**Samedi 21 avril 2018
à Soultz-les-Bains
(Bas-Rhin)**

*Pollinisation de
l'Orchis moucheron (Gymnadenia conopsea)
29 mai 2017 – Pelouses gérées
par le CSA à Kaysersberg-Vignoble (Sigolsheim)
Photo M-O. WALDVOGEL – 2017*

Siège et Direction :

Conservatoire des Sites Alsaciens - Maison des Espaces Naturels Ecomusée - 68190 UNGERSHEIM

Tél. : 03.89.83.34.20. / **Fax :** 03.89.83.34.21.

Courriel : contact@conservatoire-sites-alsaciens.eu

Site internet : www.conservatoire-sites-alsaciens.eu

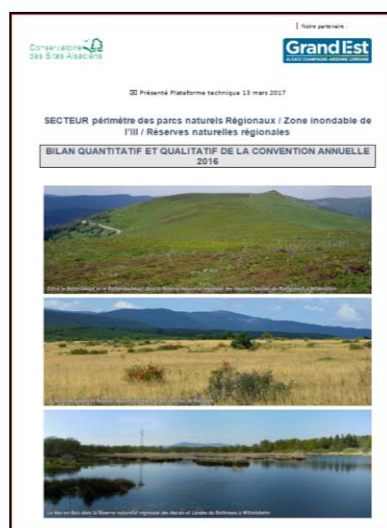
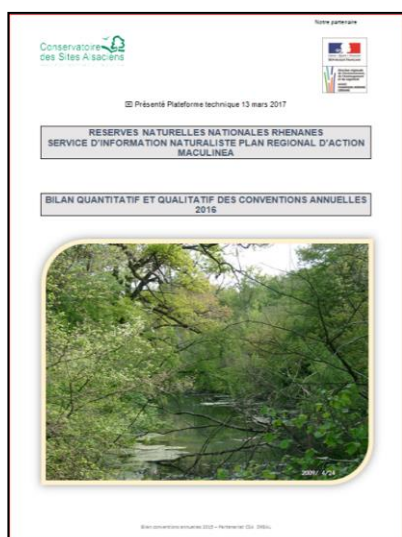
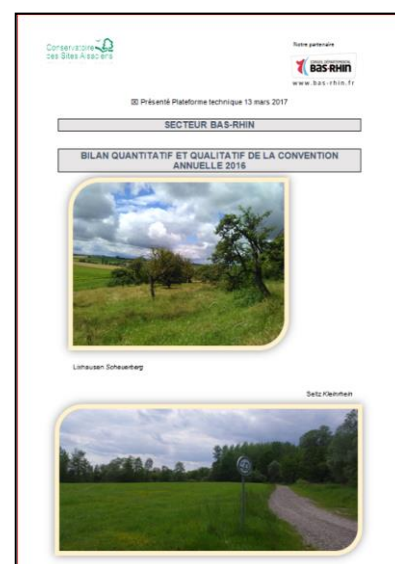
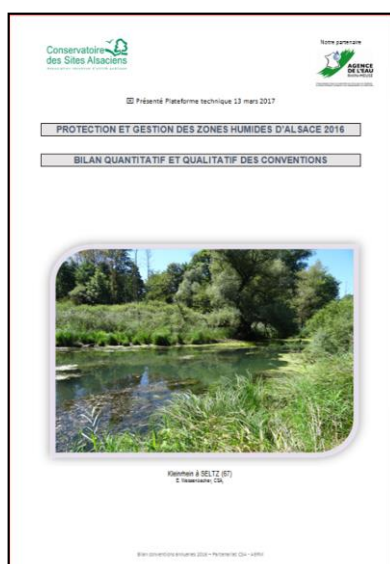
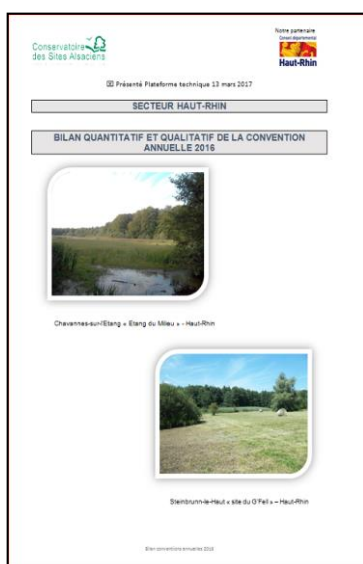
première partie

Chantiers stratégiques 2017

➤ Dialogue avec les partenaires financeurs

L'investissement des fonctions supports et de la direction a plus particulièrement porté sur la :

- production des différents livrables « Bilans quantitatifs et qualitatifs d'activités 2016 » pour chacun des partenaires du CSA : Région Grand Est, Conseils Départementaux du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, Agence de l'Eau Rhin-Meuse, DREAL ;



- consolidation des prévisionnels 2018 ;
- validation et formalisation des différentes demandes de subvention 2018.

➤ Chantiers transversaux – Gouvernance et stratégie, outils et méthodes

En 2017, un investissement en temps significatif a été consacré à la déclinaison des chantiers prioritaires transversaux où thématiques du CSA :

- adoption de la nouvelle Stratégie foncière du CSA avec ses premières applications ;



- adoption du Plan d'action Bénévolat/Territoires élaboré dans le cadre d'une animation DLA et construction de territoires pilotes autour de 7 référents territoriaux bénévoles, les territoires pilotes sont constitués à l'échelle des Communautés de Communes : Comcom Porte de Rosheim, Comcom Pays de Ste Odile et Comcom du Pays de Barr, Comcom du Canton d'Erstein, Eurométropole Strasbourg, Comcom du Pays de Ribeauvillé & Comcom Vallée de Kaysersberg, Comcom de Sélestat & Comcom Ried de Marckolsheim, Comcom Vallée de la Doller et du Soultzbach & Comcom de Thann-Cernay, Comcom Vallée de Munster ;



- mise en chantier de la révision du Plan d'Action Quinquennal du CSA et ouverture du chantier d'évaluation du bilan du PAQ 2013-2018, en concertation étroite avec les CEN Champagne Ardenne et Lorraine.



➤ **Animation du dialogue interne**

Mission Technique : en 2017, **19** réunions avec l'ensemble des Techniciens-référents, hors réunions ponctuelles d'appui aux collaborateurs sur leurs dossiers.

Réunions bimestrielles de coordination des Missions Technique et Scientifique : en 2017, **2** réunions.

➤ **Conférence de direction** : en 2017, **3** séances + plusieurs conférences téléphoniques périodiques, hors échanges d'appui du directeur aux responsables des services.

➤ **Réunions mensuelles Direction/Délégués du personnel** : en 2017, **5** réunions.

➤ **Total des réunions de travail d'équipe** : **24** en 2017

➤ **Gouvernance du CSA** : Bureau **8** séances, du Conseil d'Administration **4** séances et Assemblée générale annuelle à Fessenheim

➤ **Concertation thématique avec de la Région Grand Est** : présentation d'une première évaluation du bilan du PAQ du CSA 2013-2018 à la journée PAQ des CEN Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine, avec les services de l'AERM et de la DREAL à Metz le 20 septembre 2017, présentation de plusieurs projets de contrats Natura 2000 (Rouffach, Moder et ses affluents), participation au groupe de travail sur l'élaboration du SRADDET ; **2** rencontres avec le Président et les élus en charge de l'environnement à la Région Grand Est

➤ **Concertation avec les partenaires financeurs du CSA** :
- le Comité des financeurs s'est réuni le 22 mars 2017 à Sélestat, à l'Antenne de la Région Grand Est. Le Conseil d'Administration du CSA a repris les attributions du Comité des Financeurs à compter du mois d'avril 2017.
- la Plateforme technique des financeurs s'est réunie 13 mars 2017 à Ungersheim et le 28 septembre 2017 à Sélestat, à l'Antenne de la Région Grand Est

➤ **Journée régionale des conservateurs bénévoles** Rossfeld, 27 mai 2017, **45** participants

➤ **Poursuite du rapprochement des Cen Alsace, Champagne Ardenne, Lorraine** : en 2017, **4** réunions de la conférence permanente présidents / administrateurs / directeurs à Metz à Ungersheim, Metz, Reims & Strasbourg. **3** conférences téléphoniques des Directeurs et échanges directs réguliers.

➤ **Instances du Bassin Rhin-Meuse** – En 2017, participation à :

- Bureau du Comité de Bassin : **3** réunions à Metz
- Comité de Bassin : **3** séances à Metz
- Commission des milieux naturels aquatiques du Bassin : **1** séance à Metz
- Echanges périodiques avec les services de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

➤ **Réseau des CEN**

- Conférence technique des Directeurs des CEN : **3** séances & échanges thématiques au sein du réseau des Directeurs
- La Vice-Présidente du CSA, également membre du Bureau de la FCEN à participé aux différentes réunions des instances dirigeantes de la FCEN : conseils d'administration et assemblée Générale de la FCEN & du Fonds de dotation des CEN
- Congrès National des CEN Edition 2017 : participation d'une délégation du CSA au Congrès de Clermont-Ferrand 12-14 octobre 2017

Deuxième partie

Protection, entretien et suivi scientifique des sites



Chantier nature 20 février 2017 à Bergheim « Grasberg » -
Photo J-P. ZEIGER



Chantier nature janvier 2017 - à Réguisheim -
Photo A. DEWEY



Chantier Caisse d'Epargne - Terril Fernand Wittenheim
6 juin 2017 - Photo M. DUROUSSEAU



Chantier à Illkirch-Graffenstaden "Hertenmatten"
22 août 2017 - Photo P. GOERTZ

Maîtrise foncière et d'usage réalisée en 2017

Contribution forte à la conservation des habitats naturels et au maintien de la biodiversité, la maîtrise foncière et d'usage comprend des acquisitions, des locations, des conventions de gestion. Au cours de l'**année 2017**, les opérations foncières réalisées par le Conservatoire des Sites Alsaciens, avec le soutien du public et en partenariat avec les collectivités publiques (Conseil Régional Grand Est, Conseil Départemental du Haut-Rhin, Conseil Départemental du Bas-Rhin, Agence de l'Eau Rhin-Meuse), ont concerné **6 sites représentant 67,5 ha, dont 4 sites supplémentaires** représentant **9,33 hectares** dans **4 communes**.

Secteur Haut-Rhin

Site	Lieu-dit	Typologie	Surfaces (ares)	Type de maîtrise
• KAPPELEN	Baselboden	Verger	179,90	Location emphytéotique 36 ans (M et Mme Graber)
TOTAL LOCATION :			179,90	

Secteur Bas-Rhin

Site	Lieu-dit	Typologie	Surfaces (ares)	Type de maîtrise
• ILLKIRCH- GRAFFENSTADEN	Hertenmatten	Zone humide	36,81	Avenant au Bail emphytéotique 36 ans
TOTAL LOCATION :			36,81	

Secteur PNR, zone inondable de l'ill, RNR

Site	Lieu-dit	Typologie	Surfaces (ares)	Type de maîtrise
• WEGSHEID	Nablas	Forêt, affleurements rocheux, cours d'eau	186,20	Acquisition
TOTAL ACQUISITION :			186,20	

Site	Lieu-dit	Typologie	Surfaces (ares)	Type de maîtrise
• RIBEAUVILLE	Burgweg, Brunntal, Stulzer	Vergers, landes, bois	530,17	Legs M. Roland Mathis
TOTAL LEGS :			530,17	

Nouveau bail
Secteur PNR, zone inondable de l'ill, RNR

Site	Lieu-dit	Typologie	Surface (ares)	Observations
• LAUTENBACH ZELL	Haag (Grand Ballon)	Pelouses des Hautes-Vosges	218,12	Bail emphytéotique Fédération Club Vosgien-nouveau bail de 50 ans qui succède au précédent bail emphytéotique de 20 ans. Pas de variation de superficie dans la BDD foncière CSA

Signature du bail emphytéotique par F. DECK, Président du CSA et A. FESTLER, Président de la Fédération du Club Vosgien en présence de Me Carole KEMPKE, Notaire à Saint-Amarin – 21/12/2017



Nouveau bail

Secteur Réserves Naturelles Nationales

Site	Lieu-dit	Typologie	Surfaces (ares)	Type de maîtrise
Réserve Naturelle du Delta de la Sauer Munchhausen	Grosswoerth	Prairies humides, roselières	5600	Bail emphytéotique de 20 ans (2017-2037) Pas de variation de superficie dans la BDD car dans le périmètre de la réserve naturelle

En septembre 2017, dans le cadre des mesures d'accompagnement liées à des compensations environnementales prescrites pour la réalisation d'un lotissement, la commune de Munchhausen a confié au CSA la location de l'ensemble des prairies du Grosswoerth.

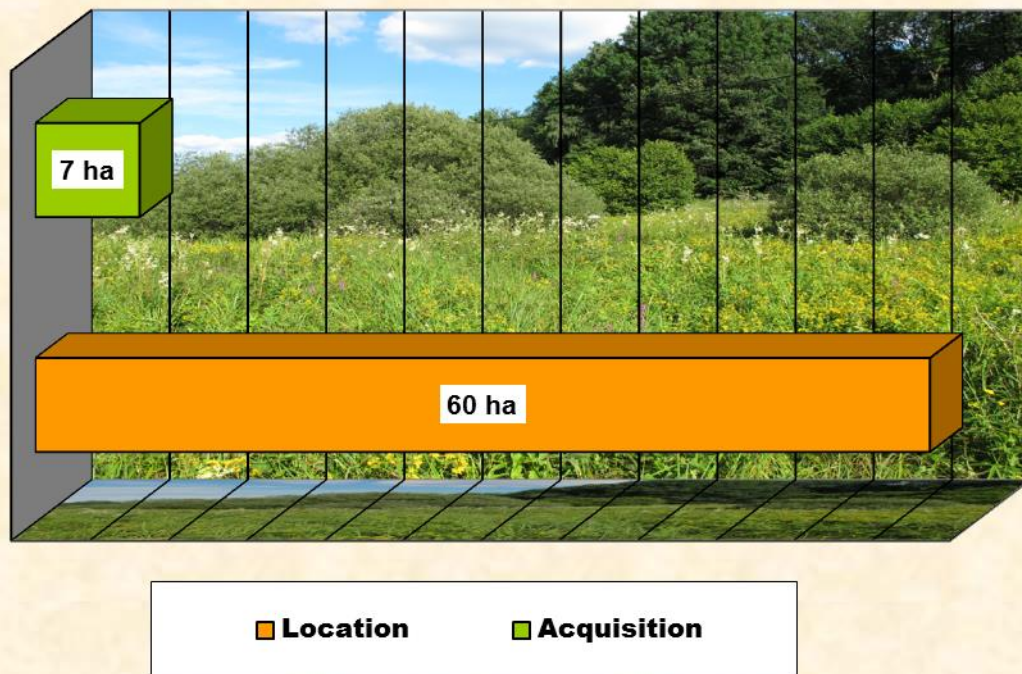
Cérémonie de signature du bail emphytéotique pour la protection du « Grosswoerth », par R. STOLTZ, Maire de Munchhausen, F. DECK, Président du CSA, en présence des Conseillers Municipaux, de C. BOQUIER (DREAL), de F. MARCHAND (DDT67), du Prof. M. PRIEUR, de G. HOFFMANN, Président de l'APPMA de Seltz, L. SCHMITTER, Président de la Station Ornithologique de Munchhausen, des agriculteurs partenaires, du Directeur du CSA et du Conservateur de la RNN – 21-09-2017



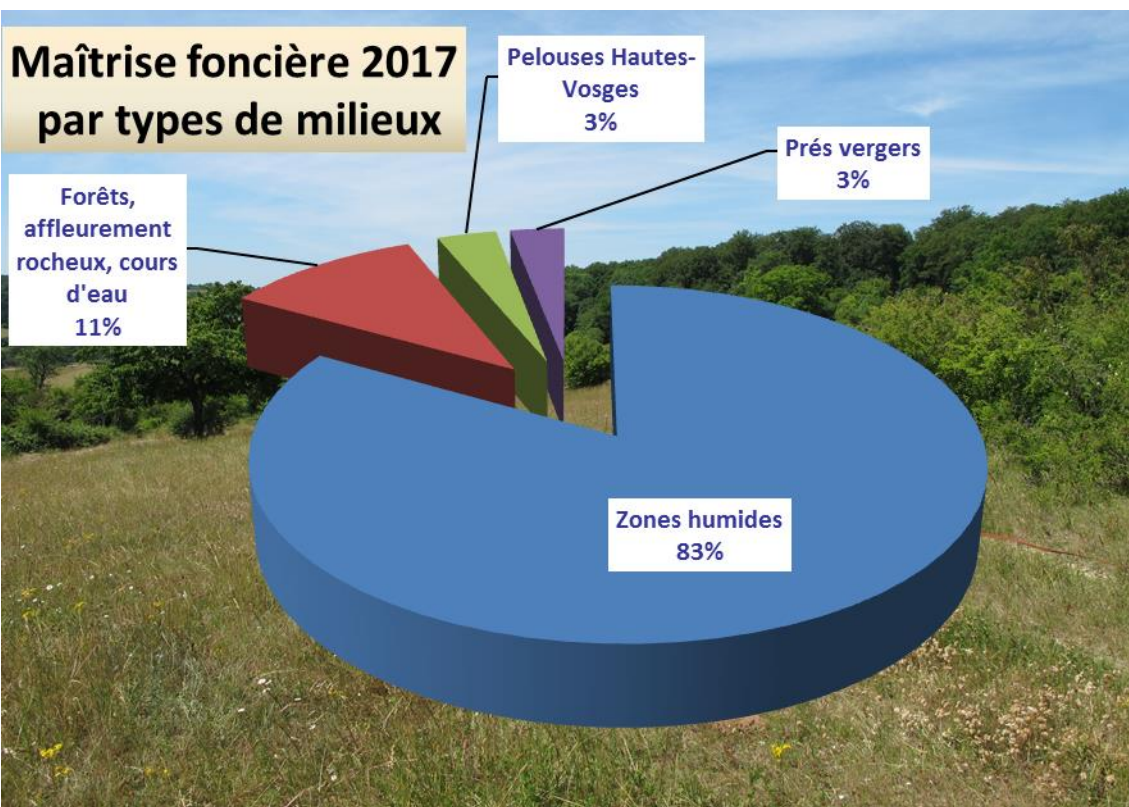
2017 : l'animation foncière a concerné **6** sites, représentant une superficie de **67,5 ha**, dont **4** sites supplémentaires représentant **9,33 ha**.

Précision : 56 ha Munchhausen dans le périmètre de la RNN du Delta de la Sauer et 2,18 ha Lautenbach-Zell nouveau bail qui succède à un bail échu : superficies déjà inscrites dans la BDD CSA, identifiées mais non additionnées en sus dans le total BDD CSA

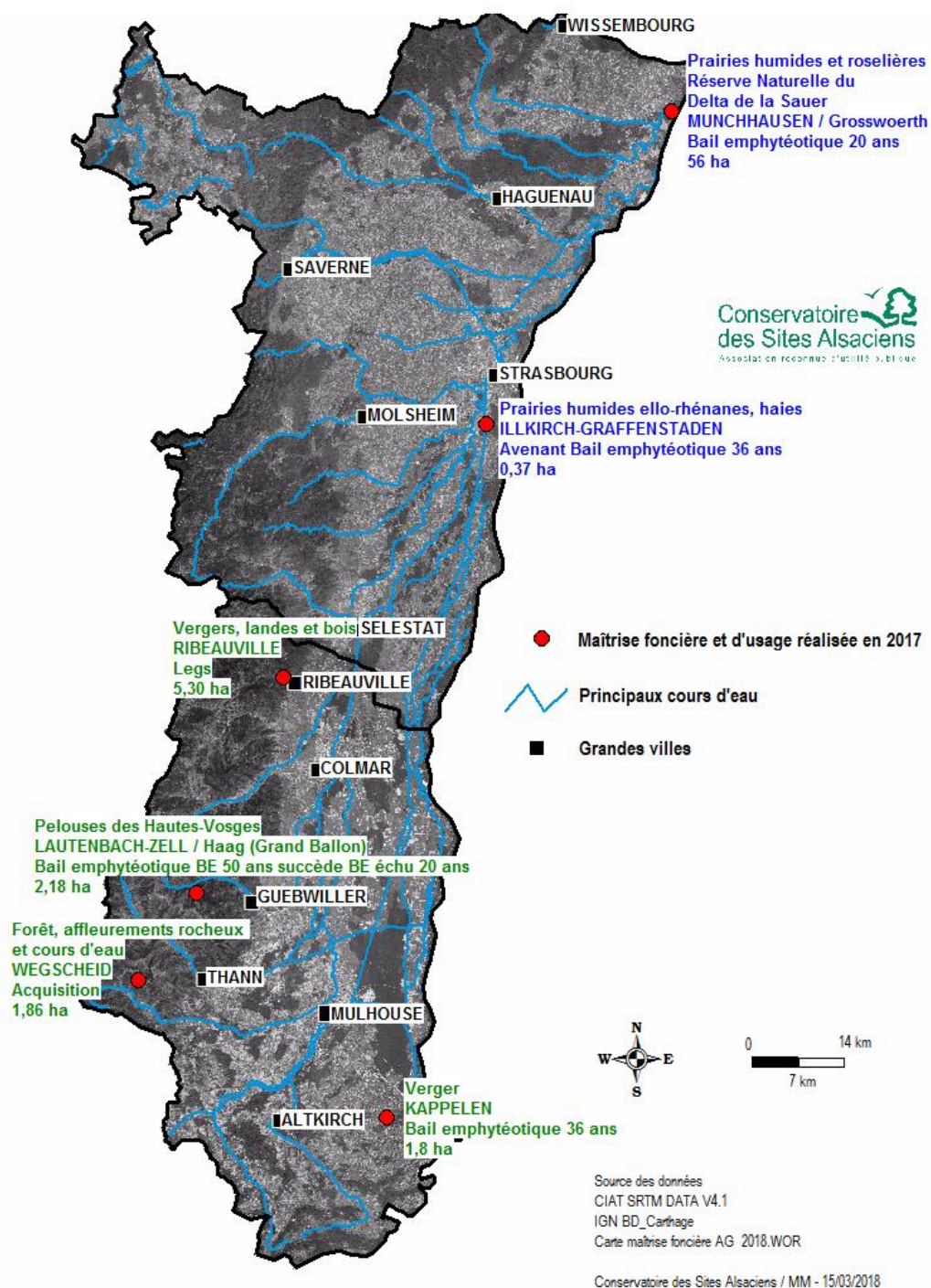
Maîtrise foncière réalisée en 2017 (Typologie/ha)



Maîtrise foncière 2017 par types de milieux



Maîtrise foncière et d'usage réalisée en 2017



Tableaux récapitulatifs de l'action foncière du Conservatoire des Sites Alsaciens

Année 2016

A. Maîtrise foncière et d'usage réalisée en 2016	B. Maîtrise foncière et d'usage cumul *	C. Maîtrise foncière et d'usage en cours au 31/12/2016	D. Gestion des réserves naturelles nationales rhénanes (Forêt d'Offendorf, Forêt d'Erstein, Ile de Rhinau et Delta de la Sauer) cumul au 31/12/2016	TOTAL des espaces naturels protégés par le CSA au 31/12/2016 (cumul B + D)
19,1063 ha supplémentaires soit 9 sites réalisés en 2016	2797,5682 ha soit 465 sites	15 ha soit 8 sites	1037,00 ha	3834,5682 ha soit 465 sites

Année 2017

A. Maîtrise foncière et d'usage réalisée en 2017	B. Maîtrise foncière et d'usage cumul *	C. Maîtrise foncière et d'usage en cours au 31/12/2017	D. Gestion des réserves naturelles nationales rhénanes (Forêt d'Offendorf, Forêt d'Erstein, Ile de Rhinau et Delta de la Sauer) cumul au 31/12/2017	TOTAL des espaces naturels protégés par le CSA au 31/12/2017 (cumul B + D)
9,3308 ha supplémentaires soit 4 sites réalisés en 2017 **	2806,899 ha soit 469 sites	11 ha soit 14 sites	1037,00 ha	3843,899 ha soit 469 sites

(*) inclus les réserves naturelles régionales gérées par le CSA

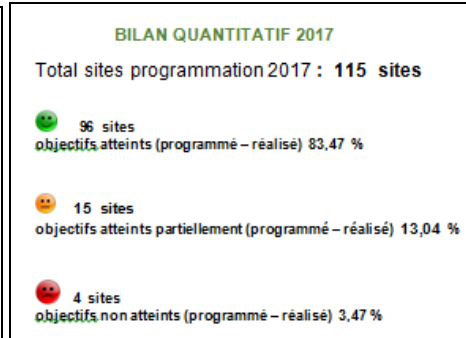
(**) hors animation foncière telle que nouveau bail succédant à un bail échu ou nouveau bail dans une aire protégée réglementaire déjà comptabilisé en gestion des RNN (38,2 ha)

Travaux d'entretien courant et de renaturation des sites réalisés en 2017

SECTEUR HAUT-RHIN



SECTEUR BAS-RHIN



SECTEUR PNR, Zone inondable III (hors RNR)



◇ Information en amont

Grâce à une large information sur **les chantiers-nature du samedi**, les travaux d'entretien ont pu être développés en 2017 : *mailings* à nos adhérents, site web du Conservatoire des Sites Alsaciens, bulletins communaux d'information, presse locale et régionale, Guide des sorties-nature d'Alsace Nature, groupes sectoriels Alsace Nature, Maisons des Jeunes et de la Culture, animations de l'APPECVH Holtzwihr, Ligue pour la Protection des Oiseaux, BUFO, Offices du Tourisme, les CINE du réseau Ariena, périodiques gratuits....

◇ Actions des bénévoles et de l'équipe professionnelle du Conservatoire des Sites Alsaciens

La gestion courante menée en régie interne en 2017 représente **10 514 heures** :

4 974 h	sites conventionnés Conseil Départemental Bas-Rhin
2 916 h	sites conventionnés Conseil Départemental Haut-Rhin
1 770 h	sites conventionnés Région Grand Est
1 904 h	réserves naturelles régionales conventionnées Région Grand Est
854 h	réserves naturelles nationales rhénanes Etat/Dreal

Cet important travail de mise en valeur et d'entretien des sites, mené à travers l'Alsace par le Conservatoire des Sites Alsaciens, a été réalisé par :

- **le réseau des conservateurs bénévoles**
- **l'équipe salariée,**
- **tous les participants bénévoles** aux chantiers nature

et les intervenants associés :

- **Association Bulle du Ried**
- **Association Enjeux Nature**
- **Association Nature Ried (Erstein)**
- **Association Nature et Vie (Barr et env.)**
- **APPECVH Holtzwihr devenue Portes du Ried**
- **Association Résidence les Tuileries**
- **Association Régionale d'Orchidophiles de Strasbourg**
- **Elèves et enseignants du Lycée d'enseignement général et technique agricole de Wintzenheim**
- **EPIDE du Bas-Rhin**
- **Service Territorial en Milieu Ouvert (DDPJJ Haut Rhin)**
- **Groupe Holcim, Groupe Mars, Groupe Caisse d'Epargne, dans le cadre des Journées Entreprises Citoyennes animées par Unis Cité.**

◇ **Les prestataires associés à la réalisation des travaux**

- **152 agriculteurs** auxquels le Conservatoire des Sites Alsaciens confie des travaux d'entretien des sites, sur la base d'un cahier des charges précis. **273 conventions de prestation de service** ont été signées en 2017 avec des agriculteurs locaux pour :
 - la fauche d'entretien des prairies sur l'ensemble de l'Alsace,
 - la gestion du troupeau de vaches vosgiennes du Conservatoire des Sites Alsaciens,
 - les pâtures d'entretien écologique par ovins et du troupeau de chèvre du CSA.
- **Une dizaine de structures spécialisées** auxquelles le Conservatoire des Sites Alsaciens a également confié des travaux d'entretien : entreprises (Nature & Techniques, Planète Verte, ...), associations de réinsertion (ESAT, SAVA, APOIN...).
- **3 prestataires non agricoles** pour des travaux d'entretien des sites dans le secteur zone inondable de l'Ill, Parc Naturel Régional du Ballon des Vosges, Parc Naturel Régional des Vosges du Nord.
- **6 agriculteurs avec les lesquels ont été conclus des baux ruraux à clauses environnementales** » au Bastberg à Bouxwiller, dans le cadre du dispositif ENS du Conseil Départemental du Bas Rhin, ainsi que pour les prairies humides du Grosswoerth dans la réserve naturelle nationale du Delta de la Sauer à Munchhausen.

Le **programme 2017** des travaux d'entretien courant a bénéficié du soutien financier des collectivités publiques partenaires du Conservatoire des Sites Alsaciens: **Conseil Régional d'Alsace - y compris pour les réserves naturelles régionales -**, **Conseil Départemental du Haut-Rhin**, **Conseil Départemental du Bas-Rhin**, et **Etat (Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie)** pour les réserves naturelles nationales rhénanes.

◇ **Travaux d'entretien – travaux de renaturation en 2017**

- **Principaux types de travaux d'entretien :** fauches (estivale, d'entretien, tardive, lisière, évacuation de la matière organique, zone-refuge); débroussaillage ; tailles (haies, lisières, vergers) ; récolte fruits ; arrachage solidages ; broyage renouées ; réouverture sentiers ; clôtures ; nettoyage rigoles ; pâture d'entretien écologique (bovins, ovins, caprins) ; plantations ; recepage ; élagage ; entretien mares / étangs / dépressions humides ; ramassage déchets ; aménagements merlon végétal

• Sites secteur conventionné Région Grand Est - zone inondable de l'Ill, parcs des Ballons des Vosges et Vosges du Nord

BALDENHEIM Aue, **BERGHEIM** Durrenbach, **BERGHEIM/RORSCHWIHR** Grasberg, **BERGHEIM** Horgiessen, Postmatten, **BERGHOLTZ** Quirrenbach, **BUHL** Sainte-Catherine/Weihermatten, **DAMBACH/STURTZELBRONN** « Neudoerfel » **EBERMUNSTER** Bornmatt, **ECKARTSWILLER** Oberschmittfeld, **ERSTEIN** Sauerematten, **ERSTEIN** Auf den Unfueg, Rundmaettel, **ESCHBOURG** Langmatt, **ESCHBOURG/LA PETITE PIERRE** « Birenberg » « Altmatt », **FRELAND** La Chaude Côte, **HUTTENHEIM** Altbruch Kopperswoerth Neumatt, **ILLHAEUSEN** Rappolsweillerried, Bruehly, **INGWILLER** Vollackermüh Rauschenburg, **KRUTH** Petit Ventron, **LAUTENBACH-ZELL** Haag, **LE BONHOMME** Gazon Quédat, **LORENTZEN** Engersbruehl, **MASEVAUX** Schlossmatten, **MATZENHEIM** Hoffmatt, Otterslach, **MURBACH** Zincken Aecker, **MUTTERSCHOLTZ** Ried, **OBERBRONN** Sauerematt, **OBERSTEINBACH** Wolfsacken, **OHNNENHEIM** Muehlmatten, Niederschley, **ORBÉY** Prés Berger, **PAFFENHEIM** Arbte monument, **SELESTAT** Bennmatt, **SIGOLSHEIM** Laengert, **TURCKHEIM** Letzelberg, **WEITERSWILLER** Hintergasserweyer, Muhlberg, Reitelberg, **WINGEN** Grundberg, **WINTZENHEIM** Oberschoflit, **ZITTERSHEIM** Kohlmatt

• Sites secteur conventionné Conseil Départemental Haut-Rhin

BALGAU «Unter Rheinfeld », **BALGAU** «Graskopflaender », **BERENTZWILLER** « Vordere Rebäcker », **BALSCHWILLER** « Weiher », **BERRWILLER** « Allwinden », **BIEDERTHAL** / **WOLSCHWILLER** « Obermatt », **BIESHEIM** « Schanz », **BLODELSHEIM** « Brunnabohn », **BRINCKHEIM** « Geberstein », **BURNHAUT-LE-HAUT** « Biberbach », **BURNHAUT-LE-BAS** «Holweg », **CERNAY** « Allmend » et « Herzigrain », **CHAVANNES-SUR-L'ETANG** « Riedinger », « Pont Escarset »
« Etang du milieu », « Etang Derrière les bois », « Etang du Pré Favé », **DANNEMARIE** « Oberau », **DIETWILLER** « Bruebachmatten », **DIETWILLER** « Oberes Zelg », **ENSISHEIM** « Belle Ile » et « Saint Jean »
« Tumuli », « Im Eiblen », « Octrois », **FLAXFLANDEN** « Auf den Jungen Hart », **FRANKEN** «Brunstunbenmatten», **GEISWASSER** «Neuwald», **GEISWASSER** «Kaeshag», **GUEWENHEIM** «Mittlere Gruth», **HEIDWILLER** « Schulgassle », **HELFRANTZKIRCH** « Verger », **HERRLISHEIM PRÉS COLMAR** «Obere Bruehl», **HIRTZBACH** « Federspiel » « Illmatten », « Muscheck & Stockacker », « Bandes AF », **HIRTZFELDEN** « Rothleible » et « Niederwald », **HOLTZWILLER** « Hochegeiricht », **ILLFURTH** « Bluttenberg », **JETTINGEN** « Lochfeld », **KAPPELEN** « Kappelisberg », **KAPPELEN** « Baselboden », **KIFFIS** « Lutzelmatten », **KINGERSHEIM** « Dollerbaechlein », **KOETZINGUE** « Lerchenberg », **KUNHEIM** « Burger Kopf - Giessen », **LEYMEN** « Landskronberg », **LIGSDORF** « Dem Georg Boden », **LIGSDORF** « Ritti beim Doris », « Beim Scheuerlin », **LUEMSCHWILLER** « Steinacker », **MAGSTATT-LE-HAUT** « Huehnermatt », « Ritty » « Reckholder » «Neue Matt », **MAGSTATT-LE-BAS** « Baslerweg » « Starkaecker », **METZERAL** « Wormspel », **MICHELBAACH-LE-BAS** « Zehacker », **MONTREUX-VIEUX** «Au Champ », **MONTREUX-VIEUX** « Norates », **NAMBSHEIM** « Thierrain », **OBERLARG** « Tyeutsch », **OBERSAASHEIM** « Wiedheck », **OSENBACH** « Bickenberg », **RICHWILLER** « Schweinlochboden », **RIEDISHEIM** « Marksbrunnle », **ROSENAU** « Jungfrau - Rheinzinck » « Jungfrau - gravière & weid », **ROUFFACH** « Bollenberg » « Oelberg », « Haulen », « Walweg » « Untermaierberg » « Luetzelthal », **RUSTENHART** « Niederwald », **RUSTENHART** « Rheinfelderwald », **SAINT-LOUIS** « Russenlager », « Mittlere Au » « Obere Au » « Morgenweide »
SCHLIERBACH « Ried », **SCHWEIGHOUSE / THANN** « Breitwasen », « Haegle », **SCHWOBEN** « Dimpfel », **SEPPOIS LE BAS** « Obere Matten », **SEPPOIS-LE-HAUT** « Lague », **SEWEN** «Tourbière », **SONDERSDORF** « Birgmatten », **SONDERSDORF** « Muehlengrund », **STEINBRUNN-LE-HAUT** «G Fell», **STETTEN** « Auessere Riedmatten » « Tafeliche »
UFFHEIM « Neubrunnen », **URBES**, **FELLERING**, **HUSSEREN** « See », **VOGELGRUN**, « Kuhkopf » « Rothgern », **VENTRON** « Wintergès », **VOGELSHEIM**, « Kehrleweg », **WAHLBACH**, « Hinter den Reben », **WERENTZHOUSE** « Buchholz », **WILDENSTEIN** « Heidenbad » « Weid », **WINKEL** « Saumatten » « Bahholz » « L » « Reben » « Medsche » « Hinter Holz & Entzenberg » « Stocketen » «Weihermatten», **WITTENHEIM** « Mine Fernand », **WOLSCHWILLER** «Bergmatten», « Falaises »

• Sites secteur conventionné Conseil Départemental Bas-Rhin

ALTENSTADT « Haarmatt », **ALTENSTADT / SALM** « Lautermatten », **BARR** « Rosenegert », **BEINHEIM** « Rheinschluth », **BERNARDSWILLER** « Dorenberg », **BETTWILLER** / **GUNG** « Sang », **BISCHENBERG** « Bischoffsheim /Obernai/Ros », **BISCHOFFSHEIM** « Hoeltzel », « Couvent », « Hohlenstein », « Chemin du Kilb », « Steingrube », « Seifensieder », « Alter Schlag », « Kritt », **BISSERT** « Honau », **BILWISHEIM** « Marktweg », **BLIENSCHWILLER** « Thalmatten », **BOUXWILLER** «Bischberg », **BOUXWILLER / KIRRWILLER** « Eckmatt », **BOUXWILLER** « Wasen », **DACHSTEIN** « Geist », **DAMBACH-LA-VILLE** « Streng », **DIEBOLSHEIM** « Fischmatt/Obere Matten », **DIEDENDORF** « Château », **DINSHEIM** « Krapenhummel », « Mittelpinn », **DRUSENHEIM** « Kohiplatz », **EPFIG / DAMBACH** « Brandel », **EPFIG** « Bannmatten », « Brunkeln », « Eichenhuert », « Erlen », « Waldbrunnen / Fromholtz », « Marbach », « Schneckmatten / Lochmatten », « Waedel », « Neuergraben », **ERNOLSHEIM** « Grossmatt », **ESCHAU** « Ried », **FORT-LOUIS / ROESCHWOOG** « Moder », **GEISPOLLSHEIM** « Lottel », **GERSTHEIM** « Obere Matten », **GERSTHEIM** « Schollengiesen », **GRESSWILLER** « Wurmberg », **GUMBRECHTSHOFFEN** « Auf der Hardt », **HAGUENAU** « Weinumshof », **HAGUENAU** « Aérodrome », **HERBSHEIM / OBERNHEIM** « Boehlmatten », **HERBSHEIM / ROSSFELD** « Geissenrieth » (Belle source), **HERBSHEIM-Nen-** « Neun Tagen », « Gietzen Zembs », **HINDISHEIM** « Breitenbruch », **HOHENGOEFT / WASSELONNE** « Goettberg », **HOCHFELDEN** « Finkenholz », **HOERDT** « Goetlenfeldel », **ILLKIRCH./ GRAFF** - **ESCHAU** « Hertenmatten », **ILLKIRCH./ GRAFF** « Heyssel », **INNENHEIM** « Richhof », **KESKASTEL** « Pfaffenwinckel », **KOLBSHEIM** « Kohlenplatz », **LA VANCELE** «Schwamm », **LIMERSHEIM** « Bruch », **LIXHAUSEN** « Scheuerberg », **MARLENHEIM** « Goldbuch », **MARMOUTIER** « Absberg », **MITTELHAUSBERGEN** « Zinkenthal », **MITTELHAUSEN** « Vergers », **MOLSHEIM** « Bruennel », **MOLSHEIM** « Oberes Bruderthal », **MOTHERN** « Gemeindeweide », **MUTTERSCHOLTZ** « Breitlehfeld », **NEUBOIS/ST-PIERRE-BOIS** « Giessen Matten », **NEUHAUSEL** « Jaegerkopf », **NEUHAUSEL** « Rohrbach », **NIEDERNAI** « Junkerbruch », **NOTHALDEN** « Eichmatt », **OBERNHEIM** « Kleematten », **OBERNHEIM** « Schoellele », **OBERHAUSBERGEN** « Schlittweg », **OBERNAI** « Buehl », **Dachstein** « Immerschenberg »
OFFENDORF « Schwarzlacher Koepfel », **OSTHOUSE** « Allmend », **OTTERSCHWILLER** « Kohbach », **OTTERSCHWILLER** « Lerchenberg », **OTTROT** « Hundsbrunnen », **OTTROT** « Soutte », **PLOBSHEIM** « Schersand », **RICHTOLSHEIM** « Oberweid », **RHINAU** « Riedkopf », **RHINAU** « Sauweid », **ROSSFELD** « Grabentheiler », « Waselmatten », **REUTENBOURG** « Kopp », **ROMANSWILLER / SINGRIST** « Rammelsberg », **ROSENWILLER** « Holiesel », **ROSHEIM** « Dittelsberg », **SAASENHEIM / SUNDHOUSE** « Bibersmatt /Tiefmatt », **SAINT-MAURICE** « Wolfsmatten », **SCHARRACHBERGHEIM** « Scharrachberg », **SCHWINDRATZHEIM / MUTZENHOUSE** « Haberallmend », **SELTZ** « Kleinrhein », **SESSENHEIM** « Kreisleeren », **SOULTZ-LES-BAINS** « Jesselsberg », **WASSELONNE** « Crastweg », « Bornpfad », « Elschberg », **WEYER** « Rebberg », **WITTISHEIM** « Kreutzmatten », **WITTISHEIM** « Schitterlachmatt », **WOLFISHEIM / OBERSCHEFFOLSHEIM** « Bruche »

◇ Concertation avant travaux sur les sites

- Sur la base des orientations inscrites aux plans de gestion des sites, les travaux sont eux-mêmes inscrits au programme de travail annuel. Ce dernier est préparé en concertation avec les techniciens, les conservateurs bénévoles et les partenaires qui soutiennent l'action du CSA.
- Pour les sites CSA localisés dans un zonage écologique ou dans une aire protégée, les travaux sont également discutés au sein des comités de gestion des sites CSA, des comités de pilotage Natura 2000 et des comités consultatifs de gestion des réserves naturelles régionales ou nationales **notamment: Bouxwiller/Bastberg, Collines sous-vosgiennes piémont haut-rhinois, Hautes Vosges, Petite Camargue Alsacienne, Rouffach/Bollenberg, Sewen/tourbière lacustre, Urbès/See, Volgelsheim/ancien terrain militaire, Vosges du Nord, Wegscheid/Forêt des Volcans ; Wildenstein/Rothenbach, Wissembourg-Altenstadt/Lauter, Wittelsheim/Rothmoos.**

◇ Surveillance des sites en 2017

- Elle est assurée par **les conservateurs bénévoles** et par **l'équipe professionnelle** du Conservatoire des Sites Alsaciens ; dans le Haut-Rhin, ces actions sont développées en liaison étroite avec le Syndicat intercommunal des gardes champêtres (**Brigade verte du Haut-Rhin**). Des coopérations locales sont également menées avec **Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, l'Office National des Forêts et la Gendarmerie nationale.**



Chantier à Bergheim « Grasberg (Haut-Rhin) – Photo J-P ZEIGER

TRAVAUX DE RENATURATION 2017

• Diedendorf (secteur Bas-Rhin):

- Évacuation d'un tas très important de déchets verts issus de la gestion du verger et de déchets déposés par le voisinage.
- Réalisation des travaux par M FLOQUET (agriculteur partenaire)

• Lixhausen Scheuerberg (secteur Bas-Rhin) :

- Réouverture de vergers par la coupe d'arbres et création de passages pour faciliter le pâturage
- Réalisation des travaux par la SAVA



Lixhausen « Scheuerberg »
Photo C. TARTARE

• Soultz-les-Bains (secteur Bas-Rhin) – Travaux de broyage

• Herbsheim (secteur Bas-Rhin) – Travaux d'élagage et de recul de lisières

• Bouxwiller Eckmatt (secteur Bas-Rhin):

- Réouverture des milieux humides (coupes ciblées de ligneux)
- Réalisation des travaux par la SAVA



Bouxwiller « Eckmatt »
Photo C. TARTARE



Illkirch Graffenstaden – Eschau – « Hertenmatten » : création d'une nouvelle mare (Pierre GOERTZ)

TRAVAUX D'ENTRETIEN EN REGIE INTERNE EN 2017

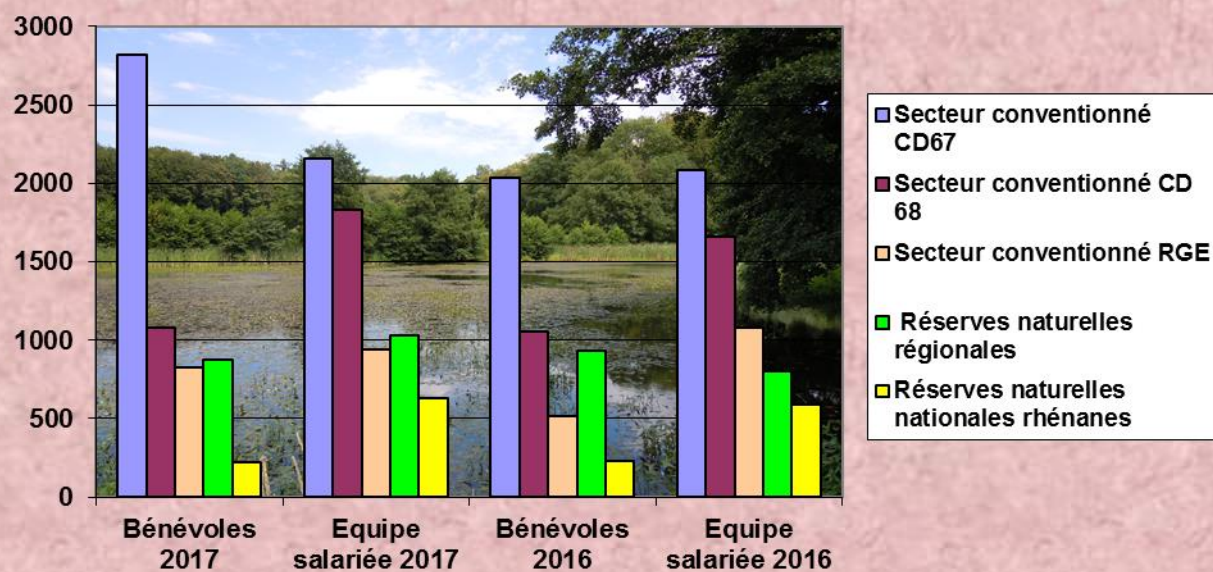
	Secteurs conventionnés avec			
	Région Grand Est Hors RNR	Conseil Départemental Haut-Rhin	Conseil Départemental Bas-Rhin	Réserves naturelles nationales rhénanes
• Heures bénévoles	827	1082	2819	223
• Heures techniciens	943	1834	2155	631
TOTAUX :	1 770	2916	4974	854
TOTAL 1	10 514			

Gestion courante en régie interne en 2017
Réserves naturelles régionales

▪ <i>Heures bénévoles</i>	876
▪ <i>Heures techniciens</i>	1 028
TOTAL 2 :	1 904

TOTAL	
Heures travaux d'entretien en régie interne	12 418

Evolution 2016-2017 - Heures gestion régie interne



Chantier nature Tagolsheim (Haut-Rhin) – 21/10/2017

Programmes scientifiques 2017

Plans de gestion 2017

7 plans de gestion rédigés en 2017 (hors RNN et RNR)

- 1 plan de gestion – Secteur Bas-Rhin

		Superficie (ha)	Année d'échéance du précédent plan de gestion (PG)	Partenaires financiers
2017/1	Plan de gestion "Schersand" à PLOBSHEIM (67)	0,51	Premier PG	Agence de l'Eau Rhin- Meuse

- 2 plans de gestion – Secteur Ill- Vosges du Nord

		<i>Superficie (ha)</i>	<i>Année d'échéance du précédent plan de gestion (PG)</i>	<i>Partenaires financiers</i>
2017/2	Révision du plan de gestion du Ried de l'Il à HUTTENHEIM (67)	5,17	2012	RGE/AERM
2017/3	Révision du plan de gestion du site Grundberg à WINGEN (67)	0,77	2014	RGE



Prairie de fauche « Altbruch »
A HUTTENHEIM (67)
D. Schlaeflin, CSA, 2017



La pelouse du Grundberg à
WINGEN (67)
M. Moock, CSA, 2017



La RNR du Bastberg à
BOUXWILLER (67)
L. Dietrich, CSA, 2017

• **4 plans de gestion Mesures compensatoires environnementales**

		<i>Superficie (ha)</i>	<i>Année d'échéance du précédent plan de gestion (PG)</i>	<i>Partenaires financiers</i>
2017/ 4	Révision du plan de gestion du site Bruennel à MOLSHEIM (67)	4,84	2016	CD67
2017/ 5	Révision du plan de gestion du site Oberes Bruderthal à MOLSHEIM (67)	2,36	2016	CD67
2017/ 6	Plan de gestion du site Ochsenbuckel à FORT-LOUIS (67)	21,16	Premier PG	Gravière Hubele
2017/ 7	Plan de gestion du Boehlgasse à SALMBACH (67)	4	Premier PG	Aménageur : Amélogis



Pelouse du site Ochsenbuckel
à FORT-LOUIS (67)
D. Schlaeflin, CSA, 2017



Mare du site Bruennel à
MOLSHEIM (67)
M. Vaast, CSA, 2017



Site Oberes Bruderthal à
MOLSHEIM (67)
M. Moock, CSA, 2017

Chiffres-clé plans de gestion 2017

d'après BDD-CSA 12/2017

Réseau CSA

365 sites ⇔ 191 UFG (Unités Fonctionnelles de Gestion)
199 sites avec un plan de gestion en cours de validité
43 sites dont le plan de gestion est à programmer
123 sites dont le plan de gestion est à reconduire

Suivi scientifique 2017

- **Suivi scientifique des sites gérés par le CSA au titre de l'année 2017, avec le soutien du Conseil départemental du Bas-Rhin, et de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse en ce qui concerne les zones humides : 16 UFG (Unités fonctionnelles de gestion) dans le Bas-Rhin**

Basé sur le suivi d'indicateurs spécifiques déterminés pour chaque site : espèces indicatrices, groupements végétaux, éléments de fonctionnalité, ... le suivi scientifique permet :

- de mettre en œuvre des actions de suivi des milieux ou des espèces programmées dans les plans de gestion ;
- un retour d'information sur l'état écologique des sites au cours de la vie des plans de gestion ;
- de proposer des opérations de gestion complémentaires au plan de gestion en fonction de nouveaux enjeux identifiés.

Pour chaque indicateur des sites étudiés, une évaluation est réalisée sur la base du suivi scientifique réalisé sur les mêmes sites lors des campagnes d'investigations précédentes. Des indicateurs supplémentaires sont ajoutés quand nécessaire. Pour chaque site, une fiche de suivi synthétique comporte les indicateurs et leur évaluation, des photographies illustratives et si nécessaire des cartographies.

Chiffres-clé suivis écologiques 2017

Secteur Bas-Rhin

- | | | |
|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • 1247 données floristiques • 337 données faunistiques • 11 relevés de végétation • 2501 photos numériques • 144 données flore patrimoniale • 75 données faune patrimoniale | } | ont été générés lors du
suivi écologique 2017 |
|--|---|--|



Suivi du Sénéçon des marais et de l'Euphorbe palustre, plantes remarquables protégées, dans le Ried rhénan de l'Ischert – Evaluation de la lutte contre le Solidage géant, plante exotique envahissante



Suivi de l'état de conservation de la prairie du site CSA « Kleinrhein » à Seltz



Suivi du Sélin douteux, plante palustre menacée de disparition (danger critique), et qui trouve sa dernière station de France sur le site CSA, dans le Ried noir de la Zembs



Suivi de la dernière station d'*Anacamptis palustris* dans le Ried de Rossfeld



Suivi d'une des dernières stations d'Alsace de la Véronique à longue feuille, dans le Ried de Sessenheim



Suivi du Castor d'Europe, espèce emblématique du Ried de la Moder à Fort-Louis



Suivi du Damier de la Succise, papillon remarquable du Ried d'Epfig



Suivi de l'évolution des habitats ciblés par la gestion, après les travaux de restauration réalisés à la Soutte à Ottrott



Actualisation des inventaires faunistiques du Bruch de l'Andlau : le Criquet des roseaux au Junker Bruch

- **Suivi de l'évolution des populations végétales en lien avec la gestion et suite au dispositif de 5 années de MAE mises en place au Bickenberg à Osenbach. Etude commandée par le Parc naturel régional des Ballons des Vosges dans le cadre Natura 2000.**

Les pelouses calcicoles font l'objet d'une attention particulière de la part de nombreux organismes de protection de la nature qui y réalisent diverses études scientifiques. Les pelouses du Bickenberg constituent un habitat d'intérêt communautaire prioritaire. Elles sont incluses dans le site Natura 2000 des Collines Sous-Vosgiennes (FR 4201806). Un Document d'Objectifs (DOCOB) validé définit les orientations de gestion et de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire pour ce site Natura 2000. Le suivi et l'évaluation font partie de ces actions inscrites au DOCOB.

Le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges (PNRBV) a signé en 2012 une convention avec le Conservatoire des Sites Alsaciens (CSA), confiant à ce dernier un suivi scientifique pour le site Natura 2000 des Collines Sous-Vosgiennes. Le suivi de 2012 consistait à mettre en place un dispositif de carrés permanents sur trois sites : le Grasberg à BERGHEIM et RORSCHWIHR, l'APPB à WINTZENHEIM et le Laengert à SIGOLSHEIM. Le but de cette étude était également d'analyser l'évolution de la végétation des carrés permanents mis en place en 2002 sur le site du Bickenberg à OSENBACH par JAGER C. *et al.*.

Le suivi de 2017 a permis de poursuivre les études réalisées en 2002 et 2012 concernant les pelouses calcicoles du Bickenberg à OSENBACH dont certaines parcelles sont des copropriétés du Département du Haut-Rhin et du CSA. Dans le cadre de cette étude, une analyse de l'évolution de la végétation au sein des carrés permanents a été faite dans le but de mesurer ainsi l'impact des pratiques de gestion dont bénéficie ce site. Un autre objectif a été de localiser et de cartographier les espèces patrimoniales et indicatrices de la qualité des habitats pour évaluer les impacts des opérations de gestion (pastoralisme, fauche, débroussaillage...). Ces espèces avaient été préalablement listées et inventoriées par JAGER C. *et al.* en 2002. Les résultats ont été comparés avec ceux de 2002 et de 2012 afin d'évaluer l'évolution de ces populations d'espèces cibles. Le suivi 2017 des espèces patrimoniales du Bickenberg a été réalisé avec l'aide de membres de la SFOLA (Société Française d'Orchidophilie Lorraine-Alsace).

Ces inventaires floristiques ont permis d'analyser l'évolution de l'état de conservation du site, d'évaluer les opérations de gestion conservatoire en cours sur les parcelles CSA et l'impact du dispositif MAET en place depuis 2011.



Vues sur la zone d'un carré permanent
(Photos : GRANDE T G., CSA 16/06/2017)

Chiffres-clé du suivi CSA 2017 du Bickenberg

- 6 relevés effectués dans des carrés permanents
- 17 306 pieds d'*Anacamptis morio*
- 7 738 pieds d'*Anacamptis pyramidalis*
- 119 pieds de *Globularia bisnagarica*
- 52 pieds d'*Himantoglossum hircinum*
- 123 pieds d'*Ophrys apifera*
- 19 pieds d'*Ophrys fuciflora*
- 176 pieds d'*Orchis anthropophora*
- 33 pieds d'*Orchis mascula*
- 7 pieds d'*Orchis pallens*
- 142 pieds d'*Orchis purpurea*
- 3 466 pieds de *Neotinea ustulata*
- 384 pieds de *Spiranthes spiralis*

ont été recensés et
cartographiés



Orchis pallens
SCHLAEFLIN D., CSA 20/04/2017



Neotinea ustulata
SCHLAEFLIN D., CSA 11/05/2017



Orchis anthropophora
SCHLAEFLIN D., CSA 11/05/2017

Le Conseil Scientifique du CSA en 2017

Afin de tenir compte des missions nouvelles dévolues par la loi aux conseils scientifiques des conservatoires régionaux agréés au titre de l'article L. 411-11 du code de l'environnement, une refonte des missions et du fonctionnement du Conseil scientifique du CSA a été adoptée par le Conseil d'administration du 24 octobre 2012. Cette réforme dote le Conseil scientifique d'un règlement qui actualise son rôle et clarifie les modalités de son fonctionnement. Elle institue également une Charte qui précise les engagements auxquels souscrivent chaque conseiller scientifique et le CSA.

C'est un conseil resserré autour de spécialistes dans les principaux domaines des sciences de la nature et de la Terre qui se prononce dorénavant sur les questions d'ordre scientifique liées à l'action du CSA. Une attention particulière a été apportée aux critères de nomination afin de garantir son indépendance et son éthique.

Composition du Conseil scientifique en 2017

NOM et Prénom	Discipline	Nomination par le Conseil d'administration
BICHAIN Jean-Michel	Malacologie	26/03/2014
BRUA Christophe	Entomologie	23/10/2013
HOLDERBACH Jean-Marie	Archéologie	23/10/2013
HOMMAY Gérard	Mammalogie	23/10/2013
HUGEL Sylvain	Entomologie	23/10/2013
MICHEL Victoria	Herpétologie	03/03/2014
REDURON Jean-Pierre	Botanique	23/10/2013

Le Conseil scientifique du CSA ne s'est pas réuni physiquement en 2017. Néanmoins les sollicitations d'avis par messages électroniques ont été nombreuses, en particulier pour formuler les avis sur les notes foncières. Le Conseil scientifique a été en effet consulté tout au long de l'année sur les notes foncières en amont de leur présentation en Bureau et Conseil d'administration. Il a apporté des éclairages scientifiques et a donné son avis favorable sur chacun des projets fonciers.

Plan Régional d'actions en faveur des *Maculinea*

Le CSA a été désigné comme opérateur pour la déclinaison alsacienne du Plan National d'Actions en faveur des *Maculinea*. Ce programme a été initié en 2015.

Ce plan vise la conservation et la restauration de quatre taxons présents en Alsace :

- Azuré de la Croisette, *Maculinea alcon rebeli* (Hirschke, 1905)
- Azuré du Serpolet, *Maculinea arion* (Linnaeus, 1758)
- Azuré des paluds, *Maculinea nausithous* (Bergsträsser, 1779)
- Azuré de la Sanguisorbe, *Maculinea teleius* (Bergsträsser, 1779)

Les opérations réalisées ou en cours de finalisation (d'ici le 31 mars 2018) sont :

- La déclinaison alsacienne du plan national d'actions en faveur des *Maculinea*. Il est à noter que le PRA Alsace, rédigé par le CSA, est en cours de validation (comité d'experts puis CSRPN). Il comporte notamment les carte à enjeux pour les 4 espèces de *Maculinea* présentes en Alsace.
- Les fiches de présentation des espèces, à destination du grand public, des porteurs de projets et des services instructeurs ; certaines doivent encore être mises en forme ;
- Les recommandations du plan d'action, dès qu'elles auront été validées par le Comité de pilotage, seront intégrées au *Guide de prise en compte d'espèces animales faisant l'objet d'un Plan régional d'actions dans les projets d'aménagements en Alsace*.

Le CSA a également contribué au titre de 2017 à l'animation du Plan Régional d'Actions *Maculinea*. Le principal engagement a porté sur l'élaboration d'un programme d'animation commun aux 3 Conservatoires d'Espaces Naturels pour animer les actions des PRA en faveur des *Maculinea* en 2018.

Les opérations suivantes ont été réalisées :

- Participation aux échanges entre la DREAL et les 3 CEN pour établir une réponse à la démarche de mutualisation et d'homogénéisation des actions consécutives à la fusion des régions Champagne-Ardenne, Lorraine et Alsace ; notamment réunion du 6 octobre 2017, à la DREAL Grand Est site de Metz - Green Park.
- Premières réflexions et organisation pour l'homogénéisation des protocoles d'études et d'actions ;
- Répartition des actions entre les 3 CEN et ODONAT pour la programmation 2018, selon les compétences et les disponibilités ;
- Proposition d'une note commune pour présenter la demande de financement à la DREAL pour l'animation 2018.

Trame Thermophile

Au titre de 2017, avec le soutien de la DREAL Grand Est et de l'Agence de l'Eau au titre de sa politique « Biodiversité terrestre », le CSA a contribué au montage du programme « Pelouses sèches sur sols calcaires et trame thermophile » Grand Est et Sar/Lor/Lux, coordonné par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine (CEN Lorraine).

Ce projet, commun aux 3 CEN, a l'ambition de préserver les réservoirs de biodiversité thermophiles et d'améliorer la trame verte entre ces réservoirs.

Equipe projet : salariés équipe scientifique

- CEN L : Rachel SELINGER-LOOTEN, P. RICHARD, J. DABRY
- CENCA : David BECCU
- CSA : Gaëlle GRANDET – Michaël MOOCK

Résumé chronologique des actions :

- Printemps-été 2016 : réflexion de l'équipe projet sur les besoins d'un projet commun sur les pelouses et la trame thermophile
- ⇒ *Nécessité de réaliser une étude de préfiguration au projet en 2017 pour déposer un projet fin 2017.*
- 2 décembre 2016 : validation de la Conférence permanente des 3 Conservatoires de travailler ensemble au pré-projet et de démarrer ensuite un projet commun.
- ⇒ *Affectation budgétaire des temps de travail 2017 :*
 - CENL : 40 jours
 - CENCA : 4-5 jours
 - CSA : 10 jours
- Janvier 2017 : Lancement public de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) Trame Verte et Bleue Initiative pour la biodiversité 2017 (région GE, AERM, DREAL).
- ⇒ *Dépôt des dossiers pour le 1^{er} septembre 2017*
- 18 Janvier 2017 : Réunion de l'équipe projet à Sarrebourg
- ⇒ *Validation de travailler sur un tableur commun reprenant les différents objectifs et moyens à mettre en œuvre pour le projet*
- 16 mai 2017 : Réunion de l'équipe projet à Bainville-aux-miroirs
- ⇒ *Travail sur le projet.* Validation de la nécessité de scinder le projet en deux phases : un premier projet de 2 ans (2018-2020) faisant l'objet de la réponse à l'AMI et une deuxième de 2 ou 3 ans.

Copil : Conférence permanente des 3 Conservatoires le 4/07/2017 : décision de suspendre le dépôt du projet.

Les nombreux échanges et réunions entre les 3 Conservatoire du Grand-Est de la France ont permis de se rendre compte de grandes disparités géographiques au niveau des réseaux thermophiles et donc des différences majeures dans l'appréhension de ces territoires par les 3 Conservatoires.

Pour résumer :

- Champagne-Ardenne : les pelouses représentent de vastes ensembles (terrains militaires notamment). Le CEN CA a une préoccupation de territoire et de maintien d'une agriculture locale viable. Les sites sont gérés en majorité par pâturage, le cahier des charges est peu contraignant.
- Lorraine : les pelouses sont assez bien distribuées sur le territoire mais ne représentent pas, individuellement, de grandes superficies. Environ la moitié de celles protégées par le CEN Lorraine sont gérées par pâturage pour lequel le cahier des charges est contraignant.
- Alsace : les pelouses sont relictuelles, de faible surface. La gestion par pâturage n'est que ponctuellement pratiquée ou envisagée.

Projet de programme « Trame thermophile » :

Axe 1 : Vers une cohérence Grand Est de la trame thermophile et un lien fonctionnel interrégional.

- Analyser les 3 SRCE (Schémas Régionaux de Cohérence Ecologique) et proposer une trame thermophile Grand Est.
- Sensibiliser les acteurs du territoire pour la prise en compte de la trame thermophile

Axe 2 : Des enjeux de conservation des pelouses partagés en Grand Est

- Mutualiser les données habitats, les données espèces, analyser les données et hiérarchiser les enjeux à l'échelle Grand Est
- Tenir à disposition des acteurs (animateurs Natura 2000, Espaces Naturels Sensibles, ...) les informations valorisées

Axe 3 : Caractérisation des territoires d'action

- Etablir un diagnostic socio-économique du territoire et définir le champ partenarial (acteurs du transport, acteurs du territoire...)
- Définir des zones de biodiversité et des corridors au 1/25000
- Choisir des zones-ateliers afin de conforter les réservoirs et recréer des corridors

Production 2017 :

L'exercice premier, conséquent pour le CSA, a consisté à déterminer sa contribution à la préservation des pelouses sèches calcicoles d'Alsace :

- 82 sites protégés et gérés par le CSA contribuent à la préservation des milieux thermophiles d'Alsace, ce qui totalise plus de 1000 ha.
- 180 ha de pelouses sèches calcicoles (au sens strict : milieux ouverts) ont été cartographiés sous SIG, à l'échelle du réseau alsacien des sites CSA.

Le résultat de ce travail inter-CEN est une carte Grand Est des pelouses et réseau thermophile tel que connu ou extrapolé actuellement.

Programme Mares

La prise en compte des mares par les acteurs du Grand Est est une préoccupation déjà ancienne. Mais il est primordial que les différents acteurs agissant en faveur de ces milieux le fassent de manière concertée dans le cadre d'un projet commun.

Pour cela, le Programme Régional d'Actions en faveur des Mares Grand-Est (PRAM Grand Est) a été créé. Il répond à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) porté conjointement par l'État, la Région Grand Est, et les trois Agences de l'eau présentes sur le territoire de la Région.

Le CSA a contribué au montage du volet alsacien du PRAM Grand Est en 2017.

Participation aux réunions « PRAM Grand Est »

Le CSA a participé à la réunion de travail du « Groupe mares », le 7 mars 2017, et à la journée d'échanges sur les mares du Grand Est, le 28 septembre 2017.

Contribution au montage du dossier AMI « PRAM Grand Est »

- ➔ Relecture du dossier AMI / compléments d'information / corrections
- ➔ Recensement des mares CSA à créer ou restaurer, et chiffrage des actions.

Un gros travail de recensement des mares nécessitant d'être créées/restaurées sur les sites du CSA a été réalisé en 2017.

Au titre du PRAM Grand Est, le CSA s'est engagé à créer/restaurer un réseau de 30 mares en 2018.

Contribution aux PRA amphibiens (Sonneur à ventre jaune, Pélobate brun, Crapaud vert)

D'une manière générale, le CSA prend en considération les enjeux de préservation des espèces patrimoniales cibles dans les documents scientifiques qu'il produit.

Chaque année, le CSA transmet à BUFO les données générées par le CSA et les fiches de suivi écologique des sites correspondants qui concernent les 3 espèces PRA amphibiens d'Alsace. Les opérations de gestion spécifiques ou favorables sont listées. Des photos peuvent être mises à disposition.

Le CSA a participé au premier comité de pilotage Grand-Est des Plans Régionaux d'Actions en faveur du Crapaud vert, du Pélobate brun et du Sonneur à ventre jaune qui s'est tenu le 07/02/17 à l'IRA de Metz.

Plan d'urgence pour la préservation des plantes palustres

ACTION Plan d'urgence pour la préservation des plantes palustres les plus menacées à l'échelle Grand-Est

Les espaces gérés par le CSA comportent un grand nombre de plantes palustres identifiées sur la liste rouge des espèces menacées d'Alsace. Pour préserver au mieux ces espèces et d'autres susceptibles de se raréfier, le CSA a initié des échanges avec les autres acteurs concernés par les plantes palustres afin d'identifier les synergies possibles dans les actions de suivi et de gestion conservatoire et définir un plan d'urgence pour les espèces les plus menacées.

L'action a démarré à compter du 1^{er} septembre 2017.

Le principe d'organiser une journée de rencontre entre tous les acteurs concernés (3 CEN et conservatoires botaniques du Grand-Est, autres experts flore) a été retenu sans qu'il ait été possible de concrétiser cette rencontre fin 2017, au vu des calendriers chargés des uns et des autres. Néanmoins, une réflexion en interne et des échanges bilatéraux ont été menés avec les partenaires identifiés pour :

- Identifier les espèces les plus menacées pour lesquelles le CSA a une responsabilité importante (dernières stations...) et/ ou un rôle particulier à jouer (animation foncière ciblée...)
- Faire la synthèse des connaissances existantes sur le réseau de sites CSA

- Les résultats des suivis existants concernant des espèces palustres remarquables ont été présentés lors de la Journée « Entretiens de la Flore » organisée par la Société Botanique d'Alsace le 10 février 2018. Une proposition de prototype de fiche action espèces cibles y a été présentée avec comme exemple le Glaïeul des marais (*Gladiolus palustris*).
- Une réunion de travail pour confronter les résultats 2017 et organiser des actions communes est programmée le 1/3/2018 avec le Conservatoire Botanique d'Alsace.

Reste à concrétiser la mise en place d'une gouvernance pour la construction d'un plan d'urgence.

ACTION Plan d'urgence pour la préservation des plantes palustres les plus menacées à l'échelle Grand-Est

Les espaces gérés par le CSA comportent un grand nombre de plantes palustres identifiées sur la liste rouge des espèces menacées d'Alsace. Pour préserver au mieux ces espèces et d'autres susceptibles de se raréfier, le CSA a initié des échanges avec les autres acteurs concernés par les plantes palustres afin d'identifier les synergies possibles dans les actions de suivi et de gestion conservatoire et définir un plan d'urgence pour les espèces les plus menacées.

L'action a démarré à compter du 1^{er} septembre 2017.

Le principe d'organiser une journée de rencontre entre tous les acteurs concernés (3 CEN et conservatoires botaniques du Grand-Est, autres experts flore) a été retenu sans qu'il ait été possible de concrétiser cette rencontre fin 2017, au vu des calendriers chargés des uns et des autres. Néanmoins, une réflexion en interne et des échanges bilatéraux ont été menés avec les partenaires identifiés pour :

- Identifier les espèces les plus menacées pour lesquelles le CSA a une responsabilité importante (dernières stations...) et/ ou un rôle particulier à jouer (animation foncière ciblée...)
- Faire la synthèse des connaissances existantes sur le réseau de sites CSA
- Les résultats des suivis existants concernant des espèces palustres remarquables ont été présentés lors de la Journée « Entretiens de la Flore » organisée par la Société Botanique d'Alsace le 10 février 2018. Une proposition de prototype de fiche action espèces cibles y a été présentée avec comme exemple le Glaïeul des marais (*Gladiolus palustris*).
- Une réunion de travail pour confronter les résultats 2017 et organiser des actions communes est programmée le 1/3/2018 avec le Conservatoire Botanique d'Alsace.

Reste à concrétiser la mise en place d'une gouvernance pour la construction d'un plan d'urgence.

Projet de restauration à Kappelen

PROGRAMME AGIR POUR LA BIODIVERSITE : CREATION D'UNE TRAME VERTE LOCALE

Création d'un verger traditionnel haute tige et contribution à la protection du bassin versant du Wurmbach, à Kappelen (Sundgau/Haut-Rhin)

Cette action est présentée au titre du nouveau programme Biodiversité terrestre de l'AERM. Dans la continuité des actions du programme trinational pour la protection des vergers, l'opération consiste à renaturer un ensemble de parcelles de 1,79 ha en pré-verger, dans un secteur fortement impacté par les monocultures intensives, de maïs particulièrement.

Le projet de renaturation du site Baselboden à Kappelen a pour objectifs :

- la lutte contre les phénomènes de coulées de boues, fréquents dans cette partie du Sundgau (Pays de Sierentz)
- la préservation du cours d'eau du Wurmbach d'apports massifs en matières en suspension
- la création d'un maillon de trame verte le long du cours d'eau du Wurmbach
- la création d'un biotope à Chouette chevêche et Torcol fourmilier
- la création d'un verger conservatoire d'espèces fruitières anciennes et locales

Pour cette première année, le bail emphytéotique a été signé le 20/7/2017. Après préparation du sol, les parcelles anciennement cultivées ont étéensemencées avec un semis d'avoine noire. Cette céréale semée peu dense occupe la surface en laissant s'exprimer la banque de graines du sol (enjeu messicole) tout en limitant les risques d'installation de plantes exotiques envahissantes. Elle contribue également par sa croissance et son exportation à la récolte à diminuer le niveau trophique du sol en prévision de l'installation de la future prairie.

La récolte de graines sur les sites CSA de proximité sera organisée en 2018 pour un ensemencement prairial à l'automne 2018 ou 2019.



Photo de l'état actuel du site à renaturer

Projet d'enherbement du vignoble alsacien

Le GIEE (Groupement d'intérêt économique et environnemental) de Westhalten s'est engagé sur 2 projets:

1. une viticulture zéro herbicide,
2. le développement d'enherbements écologiques pérennes et très peu concurrentiels de la vigne, surtout en situation de stress hydrique.

D'un premier programme Repère bénéficiant du soutien de l'AERM, le projet semences est né avec l'énergie, l'enthousiasme et les idées très enrichissantes d'un collectif mobilisant l'INRA, Nungesser semences, le CSA et le GIEE ainsi que l'AVA (Association des viticulteurs d'Alsace) et le CFPPA (Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole) de Rouffach. Il bénéficie, à hauteur de 50% de son budget, du soutien de la Région Alsace. Le programme détaillé fait l'objet d'un dossier à part, coordonné par l'INRA, et envoyé à l'AERM en 2015.

Les travaux en groupe ont permis de sélectionner une liste d'espèces de la zone Natura 2000 des collines sèches haut-rhinoises. La récolte de graines est organisée par Gaëlle GRANDET, Responsable du Pôle scientifique du CSA. 2017 a été consacrée d'une part à fournir au semencier les derniers échantillons de graines d'espèces devant être multipliées, à définir en concertation avec l'INRA la méthodologie pour l'établissement du diagnostic initial des parcelles viticoles à enherber et à la tester sur quelques parcelles. Le programme a fait l'objet d'une présentation sur site à l'ensemble des viticulteurs du secteur lors d'une journée, le 20 octobre 2017, à laquelle l'Agence de l'Eau était représentée.



Programme de valorisation des prairies du Massif des Vosges art

Le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional (SYCOPARC) des Vosges du Nord et le Parc naturel régional des Ballons des Vosges, en lien avec les acteurs environnementaux et agricoles du Massif des Vosges, ont construit un programme de connaissance et de valorisation des milieux ouverts du Massif des Vosges.

Ce programme inclut la production de semences locales caractéristiques des prairies permanentes du Massif des Vosges en vue d'une valorisation auprès des élus et du grand public, de la reconstitution de prairies, en particulier dans le cadre de mesures compensatoires.

Le programme, initié en 2017, se poursuivra en 2018. Les principales actions réalisées par le CSA sont :

- l'identification des espèces représentatives des différents grands types prairiaux dont la multiplication est envisageable ;
- la récolte de semences locales à l'échelle de l'unité naturelle « Nord-Est »
- la coordination scientifique de cette action.

Partenariat CSA-EDF pour la protection des milieux naturels rhénans

- Activités scientifiques

→ **Agrément du CRPF le 02/10/2017 (durée 15 ans) pour les deux premiers plans simples de gestion** pour les Iles du Rhin : Vogelgrun - Geiswasser (103,6 ha) et Geiswasser - Nambenheim (67,6 ha).



→ **Diagnostic de la station d'Astragale du Danemark** (*Astragalus danicus*) de Vogelgrun. Il n'y a que deux stations relictuelles de l'espèce en Alsace. Des graines ont été prélevées par le CBA en 2016 sur le site de Vogelgrun. Suite à une réunion sur le terrain en 2016, une barrière a été installée par EDF début 2017 pour empêcher l'accès aux véhicules sur la pelouse gérée par le CSA. Le suivi de l'Astragale du Danemark sur le site de Vogelgrun a été réitéré en 2017 (stations stables, meilleur taux de floraison qu'en 2016).

→ **Suivi d'espèces végétales remarquables** (espèces cibles identifiées dans le plan de gestion transfrontalier) : *Astragalus danicus*, *Teucrium montanum*, *Thalictrum aquilegifolium* **et d'un papillon d'intérêt patrimonial** : *Erebia aethiops*.



L'Astragale du Danemark
Astragalus danicus

En danger
critique

Liste rouge
UICN Alsace



Espèce protégée
en Alsace



Le Moiré sylvicole
Erebia aethiops

En danger

Liste rouge
UICN Alsace

→ **Réalisation de relevés phytosociologiques sur les pelouses du site de Fessenheim avant la remise en place d'un pâturage extensif ovin.**

→ **Mission conseil à EDF**

Restitution des résultats début février 2017 pour :

- diagnostic de zones tests d'entretien de la digue du Grand Canal d'Alsace au droit de la RNN de l'Île de Rhinau
- suivi des zones tests de plantation d'hélophytes en bordure du Grand Canal d'Alsace à Rhinau et Daubensand

Animation / communication

→ **Participation du CSA à la fête de la Nature organisée par EDF à la Maison des énergies à Fessenheim.**

Source : DNA

Éditions du 19.05.17

MAISON DES ÉNERGIES La nature en fête

Aujourd'hui 05.05.17



La base de la nature à la Maison des énergies EDF s'est déroulée mercredi et sera encore au programme dimanche 23 mai, de 14 h à 17 h. Pour cette 13e édition, le service de communication de la centrale nucléaire et le prestataire de services Extern ont proposé différentes animations ayant pour thèmes la nature et ses « super-pouvoirs ». Ainsi, le public a eu le plaisir de découvrir des animations portant sur les espaces naturels des bords du Rhin et du Grand canal d'Alsace avec Delphine Schaeffer du conservatoire des sites alsaciens, l'art des souvenirs, les palmipèdes et les volatiles de l'association ornement palmipèdes et volatiles, sous la houlette du président Yves Lecker, les plantes médicinales, aromatiques et comestibles, l'expérience d'un parcours sensoriel avec le sentier pieds nus et une démonstration de skating à roulettes avec les membres du Ski club de Ransbach, sous la conduite de Jean-Marc Murat et de Christophe Zekérou. La centrale nucléaire est l'un des sponsors privilégiés de ce club. Pour la part, Claire François a proposé de réaliser une fresque, le legs d'Eden - en se servant d'éléments naturels comme du bois, des branches, des herbes sèches et même des plumes d'oiseaux. Le monde des abeilles et la fabrication du miel seront au programme dimanche prochain. En revanche, la balade guidée et la découverte de plantes aromatiques ne le seront pas.

- **Entretien des milieux naturels**

- **Montage de contrats Natura 2000 en 2016 pour les sites EDF de l'île du Rhin (68) gérés par le CSA ; pas d'entretien en 2016.**
- **Entretien des pelouses sèches 2017 : début des travaux dans le cadre de 2 contrats Natura 2000 (période 2017-2020)**
- Ile du Rhin Vogelgrun : fauche de la pelouse (15 ares) avec exportation en tas en sous-bois et réouverture de la pelouse (10 ares) en décembre 2017.
- Ile du Rhin Fessenheim : évacuation de l'ancienne clôture, coupe de branches, débroussaillage et mise en place d'une nouvelle clôture sur 1 260 mètres linéaires début août, fauche des rejets ligneux (sur 5 ha) en nov.-déc. 2017, réouverture de pelouses (1,9 ha) durant l'hiver 2017-2018.



Réouverture de pelouses à Fessenheim en 2017



Coupe des rejets ligneux à Fessenheim en 2017



Mise en place de la nouvelle clôture à Fessenheim en 2017

- Ile du Rhin Chalampé : lutte contre le Solidage sur 25 ares (2 passages, fin juin et fin août), fauche d'un tiers (1 ha) de la surface totale en pelouse du site avec exportation en sous-bois en novembre 2017.
- Ile du Rhin Petit-Landau : fauche d'un tiers (1 ha) de la surface totale en pelouse du site avec exportation en sous-bois en novembre 2017.
- Grand Canal Kembs : lutte contre le Solidage exotique sur 23 ares (2 passages, fin juin et fin août), fauche d'un tiers (70 ares) de la surface totale en pelouse du site avec exportation en sous-bois en novembre 2017.



Lutte contre le Solidage à Kembs en 2017

- Rosenau : lutte contre le Solidage exotique sur 70 ares (2 passages, fin juin et fin août), fauche de la moitié de la surface de chacune des 2 clairières du site (1,2 ha) avec exportation en sous-bois en novembre 2017.



Fauche d'entretien des clairières à Rosenau en 2017

Animation du DOCOB Natura 2000 Rhin Ried Bruch en milieu ouvert et action spécifique sur les milieux prairiaux



Mission transversale d'animation

Participation du CSA à plusieurs réunions :

17/01/2017 : « Copil avifaune » du site Natura 2000 Rhin Ried Bruch, élargi au thème des amphibiens et odonates.

31/05/2017 : journée des opérateurs Natura 2000 Région Grand Est à Rouffach.

20/11/2017 : journée des acteurs Natura 2000 du Grand Est à Nancy

Echanges périodiques avec Estelle PROANO, Chargée de mission - Service Eaux et biodiversité – Région Grand Est

Montage du programme prévisionnel, échanges de concertation avec les services, plate-forme technique et comité des financeurs, rédaction du mémoire et du rapport.

Montage de chartes Natura 2000

Prise de contact avec 3 communes dont l'adhésion à la charte Natura 2000 était échue et a été renouvelée.

Montage de contrats Natura 2000

Le CSA a monté un contrat Natura 2000 en 2017 sur le site Fischmatt, propriété communale de Diebolsheim. Dans le cadre de son appui à la Région Grand Est à l'animation Natura 2000, le CSA a sensibilisé la commune aux intérêts d'adhérer à la charte Natura 2000. Les modalités de mise en place d'un contrat Natura 2000 ont aussi été expliquées à la commune lors d'une présentation faite par le CSA au Conseil municipal le 27/11/2017. Un diagnostic des parcelles communales potentiellement concernées est en cours.

Elaboration de listes d'espèces prairiales locales : identifier des espèces adaptées aux Rieds du site N2000 pour le semis / sursemis et/ou liste des espèces à éviter

Le Conservatoire des Sites Alsaciens gère 89 sites au sein du site Natura 2000 Rhin Ried Bruch, pour une superficie totale de 1054 ha. La plupart de ces sites accueillent des prairies permanentes, jugées en bon état de conservation. La construction de la liste de plantes prairiales caractéristiques des Rieds s'est construite à partir d'une extraction de l'ensemble des 30 470 données floristiques disponibles pour ces 89 sites issues de la base de données naturalistes du Conservatoire des Sites Alsaciens.

A cette première liste de 1320 espèces végétales recensées dans le site Natura 2000 Rhin Ried Bruch, des tamis successifs ont été utilisés pour réduire successivement la liste et atteindre l'objectif de proposer une liste d'espèces prairiales autochtones, caractéristiques des prairies riediennes, relativement communes, et convenant à la restauration des prairies du site Natura 2000 Rhin Ried Bruch par semis ou sursemis.

87 espèces prairiales ont été retenues pour les pelouses de la bande rhénane (*Mesobromion*) et les prairies permanentes riediennes (*Molinion* et *Arrhenatherion*).

Action de connaissance et d'amélioration de la gestion des prairies : proposer des mesures de gestion adaptées pour les prairies remarquables identifiées au préalable par le Conservatoire Botanique d'Alsace (modalités de gestion, contacts avec les exploitants, proposition de contrat ni-agricole ni forestier N04R)

Cette action a seulement été initiée en 2017 et n'a pas pu aboutir à des diagnostics de terrain et des rencontres avec le monde agricole. La première raison en est le temps nécessaire consacré à la mise en place de la méthodologie et aux premières réflexions, et la seconde raison concerne les difficultés pressenties à initier des discussions sur le sujet avec les exploitants qui reprochent au dispositif Natura 2000 d'importantes difficultés administratives et des retards dans le paiement des contrats en cours.

Prospections sur la Noctuelle du Peucedan :

Noctuelle des Peucedans, espèce d'intérêt communautaire

Suivi 2017 du Peucedan officinal (*Peucedanum officinale*) dans le secteur Erstein-Rosfeld

Contexte :

La Noctuelle des Peucedans est présente dans plusieurs pays d'Europe, mais ses populations sont toujours localisées. Depuis 2004 et suite à l'élargissement de l'Union européenne, la Noctuelle des Peucedans est inscrite aux annexes 2 et 4 de la directive faune/flore/habitats (92/43/CEE modifiée). La transposition en droit français de cette directive lui confère, ainsi qu'à son habitat, un statut de protection stricte (arrêté ministériel du 23 avril 2007).

En France, elle est connue de plusieurs départements du Sud, de l'Ouest et du centre, mais ne semblait jamais avoir été signalée dans un grand quart nord-est du pays. Jusqu'en 2014, la Noctuelle des Peucedans n'était connue que d'un seul exemplaire collecté en 1910 et conservé

au Musée Zoologique de Strasbourg. En 2014, des prospections ciblées ont permis de découvrir quatre populations relictuelles.

La Noctuelle des Peucédans vit dans des prairies humides où subsiste sa plante hôte larvaire, le Peucédan officinal. Les imagos se déplacent peu en dehors des stations de la plante hôte. Le Peucédan officinal était jadis répandu dans tous les rieds de la plaine et remontait jusque dans le haut-bassin de l'Ill. Au 20^{ème} siècle, il a connu un très net recul et l'Alsace compte aujourd'hui seulement huit sites abritant plusieurs dizaines de pieds.

Etat des lieux des données disponibles sur le Peucédan officinal en Alsace.

Une carte récapitulant la répartition en Alsace du Peucédan officinal par commune a été réalisée en 2017. Elle tient compte des données historiques et des observations de terrain plus récentes. Les données se concentrent au sein du site Natura 2000 Rhin Ried Bruch sur le secteur Erstein-Rossfeld.

Les prospections 2017 pour la recherche du Peucédan à Herbsheim et Obenheim ont permis d'actualiser l'observation de cette espèce pour deux autres communes également : Rossfeld et Boofzheim. La dernière observation de Peucédan officinal remontait à 1903 pour Rossfeld (source : Société Botanique d'Alsace). Quant à la commune de Boofzheim, l'espèce n'avait pas été signalée depuis plus de 5 ans.

Cartographie du Peucédan officinal dans le secteur d'Herbsheim et Obenheim

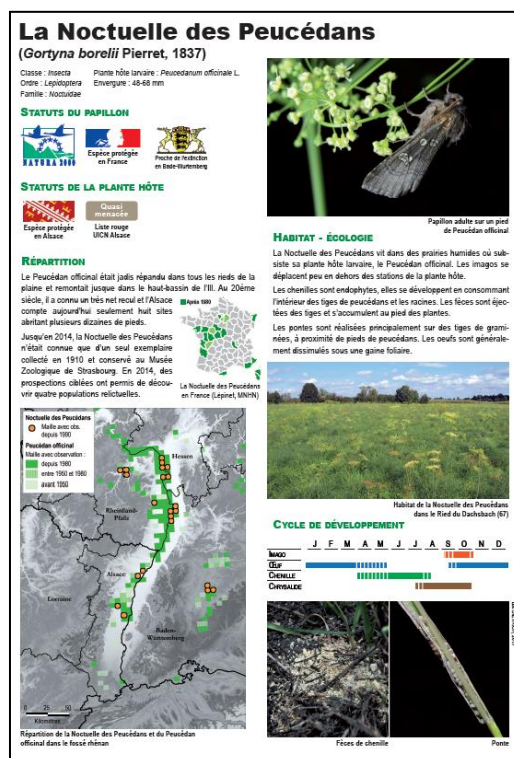
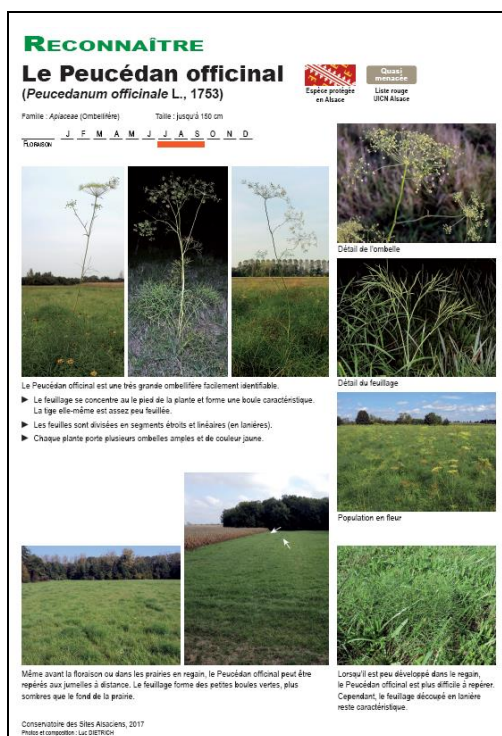
Un récapitulatif de l'ensemble des données du secteur d'Herbsheim et Obenheim concernant le Peucédan officinal a été réalisé. Il se trouve que seul le site protégé et géré par le CSA aux Boehlmatten disposait de données géoréférencées. Quelques données disponibles hors des sites CSA ont aussi été rassemblées.

L'année 2017 a permis d'actualiser et de compléter la cartographie du Peucédan. Un secteur de recherche a été défini entre Erstein et Rossfeld avec comme limites le canal du Rhône au Rhin à l'Est et les massifs forestiers à l'Ouest. La cartographie faite par le Conservatoire Botanique d'Alsace dans le cadre d'une étude de la trame prairiale a servi de point de départ afin de localiser les prairies intéressantes à prospector.

Grâce à l'appui de bénévoles mobilisés pour cette action spécifique, plusieurs journées de prospection ont eu lieu en juin, juillet, août et septembre 2017 afin de cartographier les pieds de Peucédan. Ces prospections ont permis de repérer plusieurs nouvelles stations en dehors des parcelles protégées et gérées par le CSA dont l'une particulièrement importante à l'Ouest des Boehlmatten. Ces prospections ont également permis de cartographier les parcelles qui n'abritaient pas l'espèce.

2 fiches de reconnaissance, une sur la Noctuelle du Peucédan et l'autre sur sa plante hôte, ont été élaborées afin de servir d'outil d'identification aux bénévoles.

Fiches de reconnaissance du Peucédan officinal et de la Noctuelle des Peucédans :



Recherche de pieds de *Peucedanum officinale* dans les prairies du secteur de Herbsheim (D. Schlaeflin, CSA, 02/09/2017)



Cartographie du *Peucedanum officinale* sur la grande prairie à l'Ouest du site CSA Boehlmatten

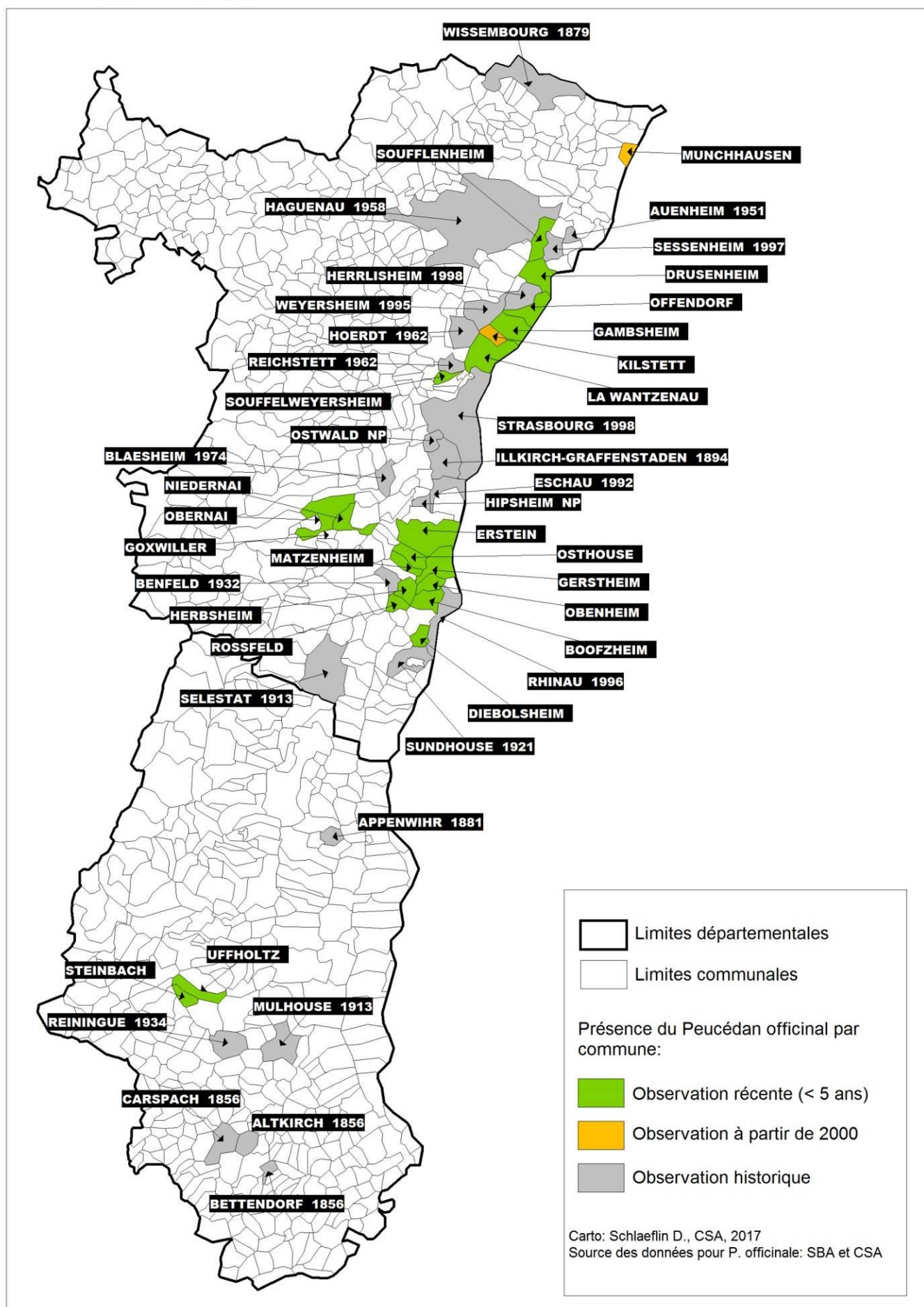
Résultats des prospections 2017

Plusieurs cartes ont été faites et mettent en évidence les stations de Peucedan en superposant le parcellaire, la photographie aérienne et le zonage de la ZSC. Elles serviront de base de travail pour la prise de contact avec les propriétaires et/ou exploitants des prairies intéressantes afin de les sensibiliser au Peucedan officinal.

Ces cartes mettent aussi en évidence la taille de chacune des stations recensées.

Malgré la présence de nombreuses stations de Peucedan officinal dans le secteur de Herbsheim/Obenheim, le site CSA des Boehlmatten demeure le seul endroit où la Noctuelle est présente. Les prairies hors CSA sont souvent fauchées plusieurs fois dans l'année. Il semble que le Peucedan officinal parvienne à se maintenir malgré tout dans certaines prairies. En revanche, ces pratiques sont défavorables à la Noctuelle des Peucedans. Les résultats de cette étude pourront être transmis et présentés à la Chambre d'agriculture afin de définir, conjointement avec la DREAL Grand-Est et la Région Grand Est, une stratégie d'amélioration des pratiques agricoles.

Répartition historique et actuelle du Peucédan officinal en Alsace



Bilan sur la situation des espèces faunistiques prairiales au regard des enjeux de gestion agricole : analyse espèces faunistiques prairiales / mesures de gestion préconisées, en vue d'un projet de guide sur la prise en compte des espèces en zone agricole (cf. guide fait pour les aménageurs /PRA)

Objectif : Rassembler les mesures de gestion préconisées pour chacune des espèces faunistiques prairiales d'intérêt communautaire, en vue d'un projet de guide sur la prise en compte des espèces en zone agricole.

Etapas pour la construction d'un tableau de synthèse :

1. Les espèces d'intérêt communautaire recensées dans le DOCOB RRB validé du site Natura 2000 Rhin Ried Bruch ont été reportées dans un tableau. Elles ont été complétées des espèces d'intérêt communautaire découvertes postérieurement à l'élaboration du DOCOB au sein du site Natura 2000 RRB, notamment La Noctuelle du Peucedan.
2. Les informations sur l'écologie des espèces ont été valorisées pour mettre en avant les recommandations de gestion pouvant contribuer à préserver, voire favoriser les espèces inféodées aux prairies.
3. Les publications postérieures au DOCOB Rhin Ried Bruch ont été valorisées pour compléter, entériner et affiner ces recommandations de gestion, en particulier les études spécifiques produites sur le site Natura 2000 Rhin Ried Bruch, ainsi que les déclinaisons alsaciennes des plans nationaux d'action.
4. Les recommandations qui concernent la gestion des prairies et qui sont bénéfiques pour l'ensemble des espèces d'intérêt communautaires ciblées ont été rassemblées dans une liste transversale.

Après validation du contenu des informations par les experts alsaciens, il s'agira de réfléchir à la mise en forme d'un document et aux modalités de diffusion avec animation auprès du monde agricole.

Plein champ sur la biodiversité : 30/03/2017

La 5^{ème} édition de « Plein champ sur la biodiversité » dont l'objectif est de présenter et de confronter les enjeux sociaux et scientifiques autour d'une thématique environnementale, s'est déroulée au Musée d'Histoire Naturelle et d'Ethnographie de Colmar le 30 mars 2017.

Les élèves de la Terminale STAV « Aménagement et valorisation des espaces » du lycée agricole et la société d'histoire naturelle et d'ethnographie de Colmar ont invité à cette soirée plusieurs spécialistes à proposer 6 conférences suivies d'une table ronde sur le thème : « Gestion de la nature ou gestion contre nature ». Le CSA, représenté par Gaëlle GRANDET, Responsable du Pôle scientifique, y a présenté les principes pour la conservation des habitats naturels et la reconquête des milieux dégradés.



Journée des acteurs Natura 2000 Rhin-Vosges : 31/05/2017

Organisée par le pôle Rhin-Vosges de la DREAL Grand Est, la journée des acteurs Natura 2000 a réuni une trentaine de personnes au lycée viticole de Rouffach.

La journée s'est divisée en deux parties, avec une matinée d'information en salle durant laquelle différentes présentations sur des sujets d'actualité se sont succédées :



Présentation en salle

Les visites de terrain durant l'après-midi ont donné l'occasion aux acteurs du réseau de découvrir le site Natura 2000 "Collines sous-vosgiennes", animé par le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges ainsi que la Réserve Naturelle Régionale "Collines de Rouffach", géré par le Conservatoire des Sites Alsaciens.



Visite de terrain sur le site Natura 2000 "Collines sous-vosgiennes"

Les stages universitaires

86 candidatures de stage adressées au CSA en 2017.

Le pôle scientifique du CSA a accueilli 2 stagiaires en 2017 :

- Myriam VAAST – Master 2 « Ecologie opérationnelle » - stage de 6 mois
- Florian SAAS – Master 1 « Recherche et méthodologie en horticulture et paysage » - stage d'1 mois.

Myriam et Florian se sont très bien intégrés dans l'équipe. Ils ont été très appliqués sur le terrain et dans leur travail.

Myriam VAAST a confronté nos indicateurs d'évaluation de la gestion conservatoire avec ceux développés par d'autres gestionnaires d'espaces naturels. Ses questionnements et ses propositions nous ont permis d'adapter certaines méthodologies et d'améliorer la qualité de nos suivis écologiques et de nos bilans.

Quant à Florian SAAS, il a pu s'exercer au maniement du GPS pour la cartographie notamment des orchidées du Bickenberg à Osenbach.

Les rapports de stage sont consultables à la bibliothèque du siège du CSA à Ungersheim. Ils peuvent également être diffusés, sur demande au secrétariat, en version informatique.



Myriam VAAST



Florian SAAS

- **Mois de l'Europe**

Aux côtés de la Région Grand Est, le Conservatoire des Sites Alsaciens a participé à l'opération mois de l'Europe pour souligner son attachement à l'idée européenne et y sensibiliser les citoyens par quatre actions qui se sont déroulées au courant du mois de mai 2017.

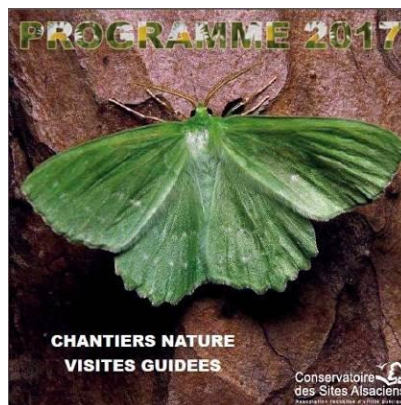
- **Revue de presse 2017**

112 références CSA dans la presse écrite (journaux régionaux et bulletins communaux),
1 reportage télévisuel ou radiophonique

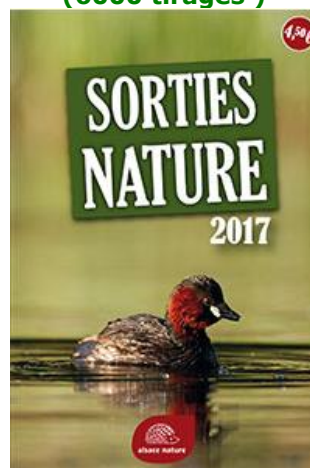
- **Actualisation périodique du site internet : www.conservatoire-sites-alsaciens.eu**

- **Publications**

Plaquette chantiers nature 2017
Tirage 4000 exemplaires
dont 2000 pour nos membres



Les chantiers-nature et les visites guidées du CSA figurent dans le calendrier des Sorties-Nature d'Alsace Nature 2016 (6000 tirages)



Service d'information naturaliste

Action Accès du public à l'information et diffusion du retour d'expérience vers les acteurs de la biodiversité

Le Service d'information naturaliste s'inscrit dans les objectifs prioritaires inscrits au Plan stratégique du Conservatoire des Sites Alsaciens.

Il répond aux engagements souscrits par le CSA en matière d'accès à l'information et de participation, eux-mêmes liés à l'agrément « Conservatoire Régional d'Espaces Naturels » (art. L. 414-11 du Code de l'environnement) délivré conjointement par le Président du Conseil Régional et par le Préfet de Région par arrêté du 29 octobre 2013 et identifiés dans le Plan d'action quinquennal 2013-2018 (PAQ) du CSA. Il s'agit d'un service supplémentaire que le CSA rend à la collectivité.

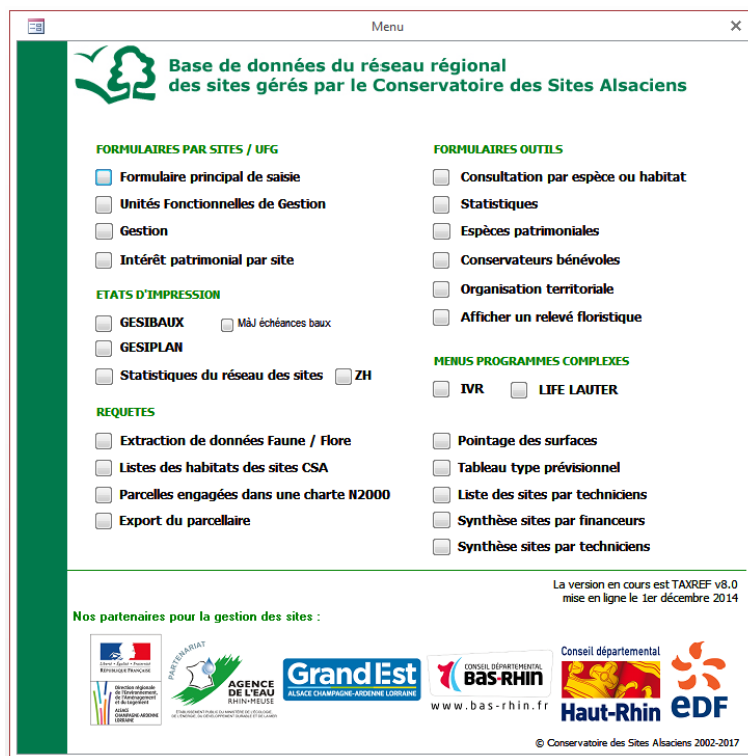
Lors de sa séance du 4 juillet 2012, le Conseil d'administration du CSA s'est prononcé favorablement sur la mise en place d'un Service d'information naturaliste à partir de 2013.

Depuis 2013, le Service d'information naturaliste bénéficie du soutien de la DREAL Grand Est et de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (pour les actions spécifiques concernant les zones humides).

Développement de la base de données et du Système d'Information Géographique (SIG) du CSA

La base de données et le SIG du CSA : deux outils complémentaires essentiels pour le suivi et la gestion des sites, au cœur du Service d'Information Naturaliste. Ces outils rendent déjà des services nombreux et pertinents même s'ils doivent encore bénéficier d'importants développements.

Base de données du CSA



En 2017 :

- Export annuel des données Faune CSA dans le cadre du protocole de mutualisation ODONAT – CSA ;
- Mise à disposition à la DREAL et à RNF des données faune flore RNN pour la base de données SERENA ;
- Export foncier SIG à la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels (FCEN) pour le tableau de bord national des CEN ;
- Opérations de maintenance (gestion des utilisateurs, sauvegarde, compactage, corrections de bugs) ;
- Développement de plusieurs nouvelles requêtes (pointage des surfaces, liste des sites par techniciens, synthèse des sites par financeurs et par techniciens).

En 2017, 37 220 nouvelles données faune/flore ont été intégrées dans la base de données

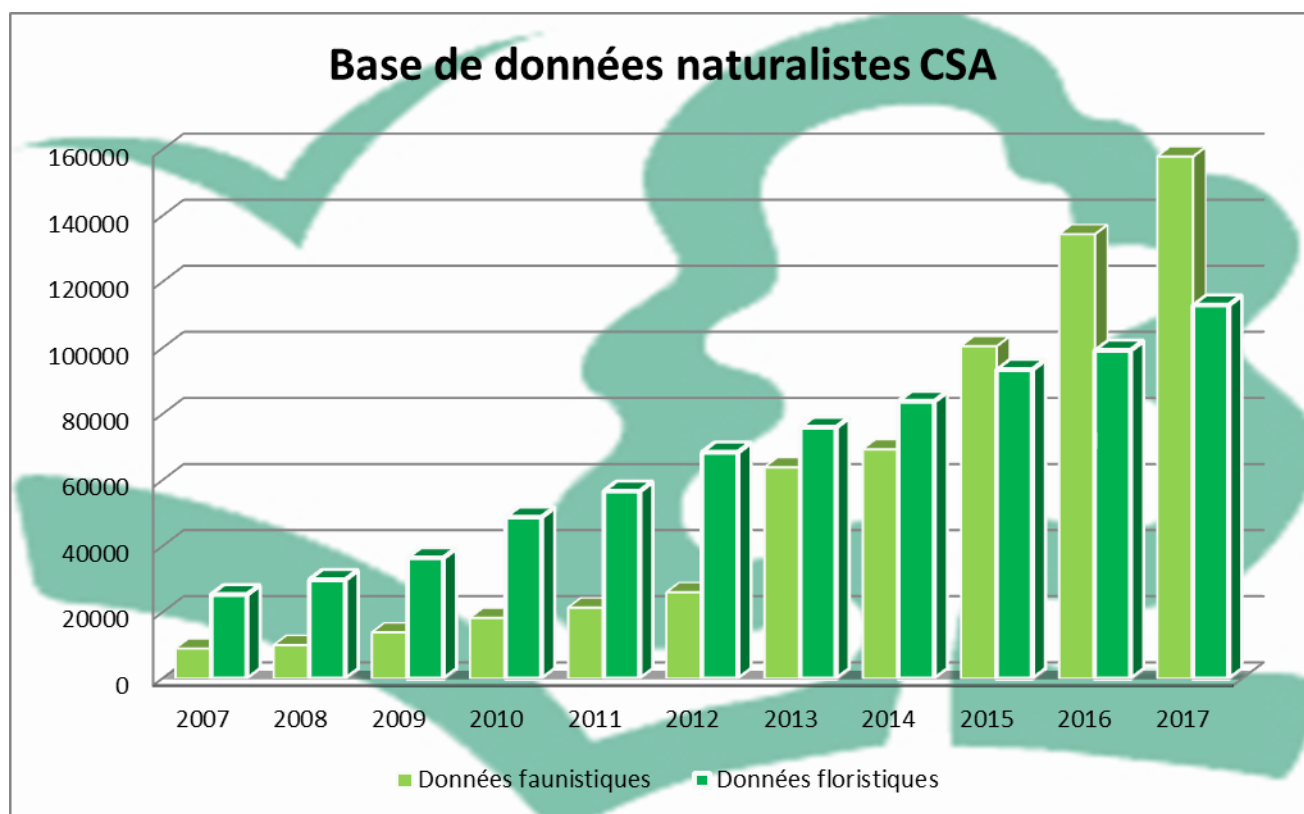
Base de données régionales des sites CSA					
Nombre d'observations FAUNE			Nombre d'observations FLORE		
2016	2017	Évolution	2016	2017	Évolution
134451	157967	+ 23516 données* dont 1317 données CSA	99313	113017	+ 13704 données** dont 4583 données CSA

* Avec les données issues de Faune Alsace

** Avec les données issues du CBA, SBA, SFOLA...

223 relevés phytosociologiques viennent compléter la description des habitats gérés en 2017, portant à **1271** le nombre total de relevés phytosociologiques enregistrés dans la base de données. Des relevés ont été réalisés par le CSA sur la saison 2017 et d'autres proviennent du Conservatoire Botanique d'Alsace (CBA) qui a transmis des données au CSA.

SITES			FLORE		
	Nombre de sites	Surface (ha)	Nombre d'espèces patrimoniales 510 avec 9467 observations dont 38 espèces protégées en France avec 868 observations dont 171 espèces protégées en Alsace avec 3736 observations dont 408 espèces inscrites en liste rouge régionale (2003) avec 8433 observations dont 424 espèces inscrites en liste rouge régionale UICN (2014) avec 8338 observations dont 43 espèces inscrites en liste rouge nationale avec 606 observations dont 3 espèces de la Directive Habitats avec 64 observations		
Maitrise foncière ou d'usage	357	2 592,36	Total * = 2 505,75 ha * calculé à partir des données parcellaires		
dont propriétés *		373,06			
dont copropriétés *		56,60			
dont baux emphytéotiques *		607,48			
dont baux civils *		1 150,19			
dont convention de gestion *		310,42			
dont non précisé *		9,46			
Réserve Naturelle Nationale	4	1 032,54	FAUNE Nombre d'espèces patrimoniales 601 dont 294 espèces protégées en France Amphibiens et Reptiles 28 Oiseaux (total et nicheurs) 213 / 134 Invertébrés 19 Mammifères 26 Poissons 8 dont 257 espèces inscrites en liste rouge régionale (2003) Amphibiens et Reptiles 10 Oiseaux (total et nicheurs) 62 / 49 Invertébrés 157 Mammifères 18 Poissons 10 dont 138 espèces inscrites en liste rouge nationale Amphibiens et Reptiles 12 Oiseaux (total et nicheurs) 86 / 59 Invertébrés 25 Mammifères 7 Poissons 5		
Maitrise foncière ou d'usage hors région	4	48,55			
TOTAL	365	3 673,45	dont 120 espèces des directives Natura 2000 Amphibiens et Reptiles 15 Oiseaux (total et nicheurs) 57 / 29 Invertébrés 19 Mammifères 24 Poissons 5 dont 352 espèces inscrites en liste rouge régionale UICN (2014) Amphibiens et Reptiles 10 Oiseaux (total et nicheurs) 97 / 81 Invertébrés 219 Mammifères 18 Poissons 5		
2407 données parcellaires					
DONNEES					
Nombre d'observations FAUNE	157967				
Oiseaux	97237				
Amphibiens / Reptiles	6791				
Invertébrés	49115				
Mammifères	4455				
Poissons	353				
Nombre d'observations FLORE	113017				
Nombre de RELEVES PHYTOSOCIO	1271				
Nombre de RELEVES DE VEGETATION	1698				
Nombre d'HABITATS	2136				



Observations nouvelles pour les sites :

Faune :

⇒ **378** données faunistiques constituent pour 2017 une première observation d'une espèce animale pour un site donné

Flore :

⇒ **970** données floristiques constituent pour 2017 une première observation d'une plante pour un site donné

Fonge :

⇒ **28** données floristiques constituent pour 2017 une première observation d'un champignon supérieur pour un site donné

93% des données faunistiques, **82%** des données floristiques, **92%** des données concernant la fonge sont postérieures ou égales à l'année 2000.

80% des données faunistiques, **55%** des données floristiques, et **92%** des données concernant la fonge sont postérieures ou égales à l'année 2010.

Toutes ces **données récentes** viennent actualiser les **inventaires des sites**. Elles sont valorisées dans des **bilans patrimoniaux** et permettent un **suivi** et une **évaluation** fine de notre gestion conservatoire.

En 2017, plusieurs centaines de données naturalistes ont été produites par les bénévoles du CSA. Nous encourageons les Conservateurs bénévoles, les naturalistes bénévoles locaux, les personnes et organismes naturalistes ressources, et les Conseillers scientifiques à poursuivre leur action de veille naturaliste.

Les carnets d'observations naturalistes sont disponibles pour chacun des sites gérés par le CSA, accompagnés des cartes sur fond de cartes IGN Scan 25000 ou photographies aériennes pour localiser les données remarquables. N'hésitez pas à nous contacter...

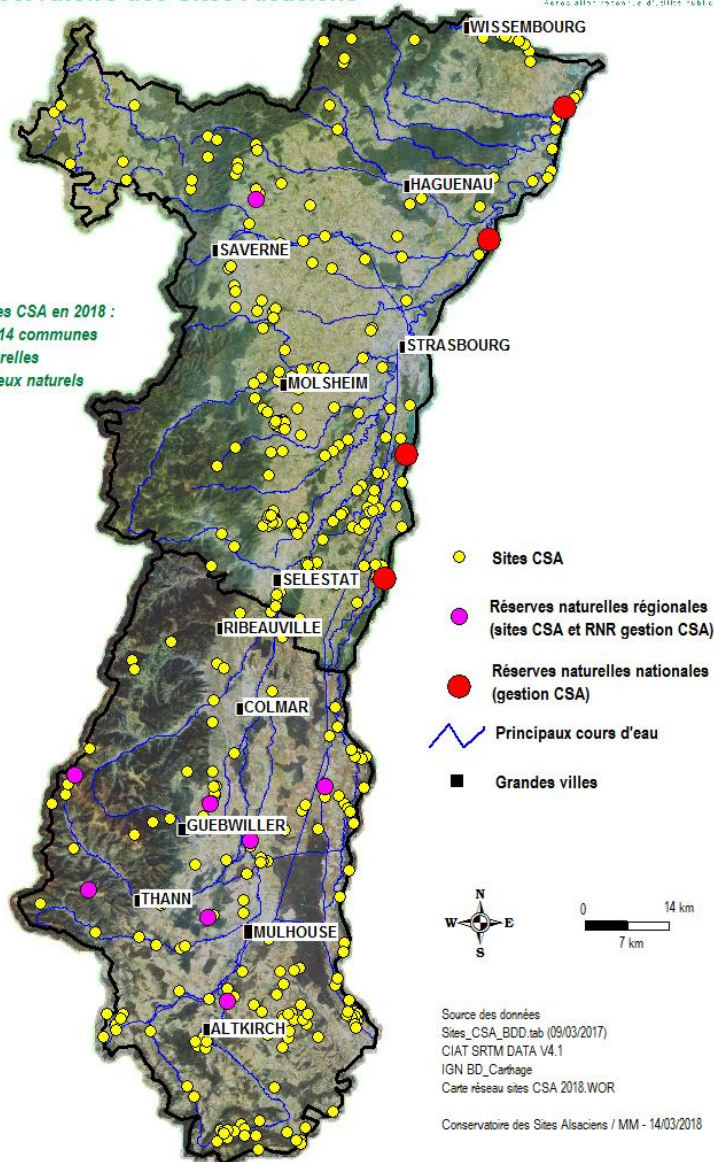
Les observations concernant la faune peuvent être saisies sur le site <http://www.faune-alsace.org>

Système d'Information Géographique (SIG) du CSA

Le réseau des espaces naturels protégés et gérés
par le Conservatoire des Sites Alsaciens

Conservatoire
des Sites Alsaciens
Association loi 1901

Le réseau des sites CSA en 2018 :
- 357 sites dans 214 communes
- 12 réserves naturelles
- 3 673 ha de milieux naturels



En 2017, **40 mises à jour**
(couche parcellaire, couche sites
CSA, couche relevés
phytosociologiques,...).

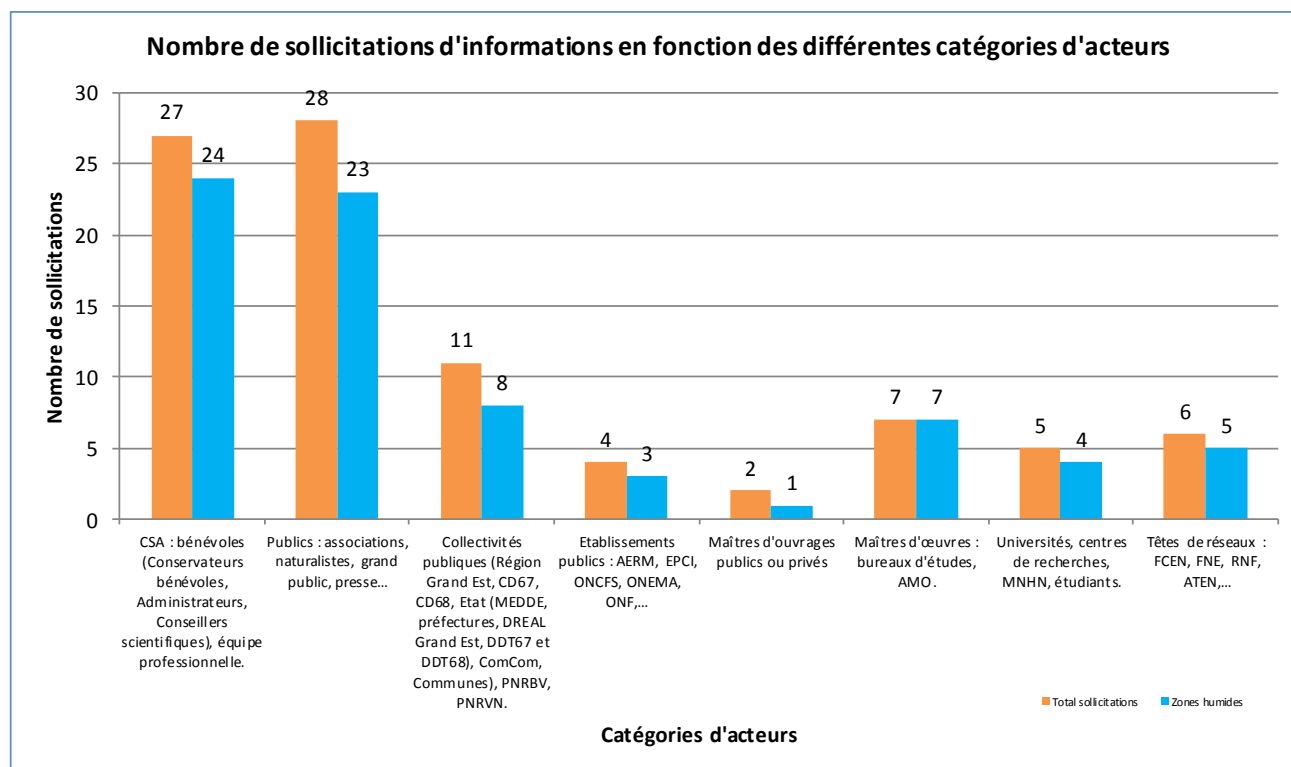
Système d'Information sur la Nature et les Paysages (Ministère de l'Environnement)

En 2017, le CSA a suivi l'avancement du Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP), piloté par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie au plan national, en liaison avec la DREAL Grand Est.

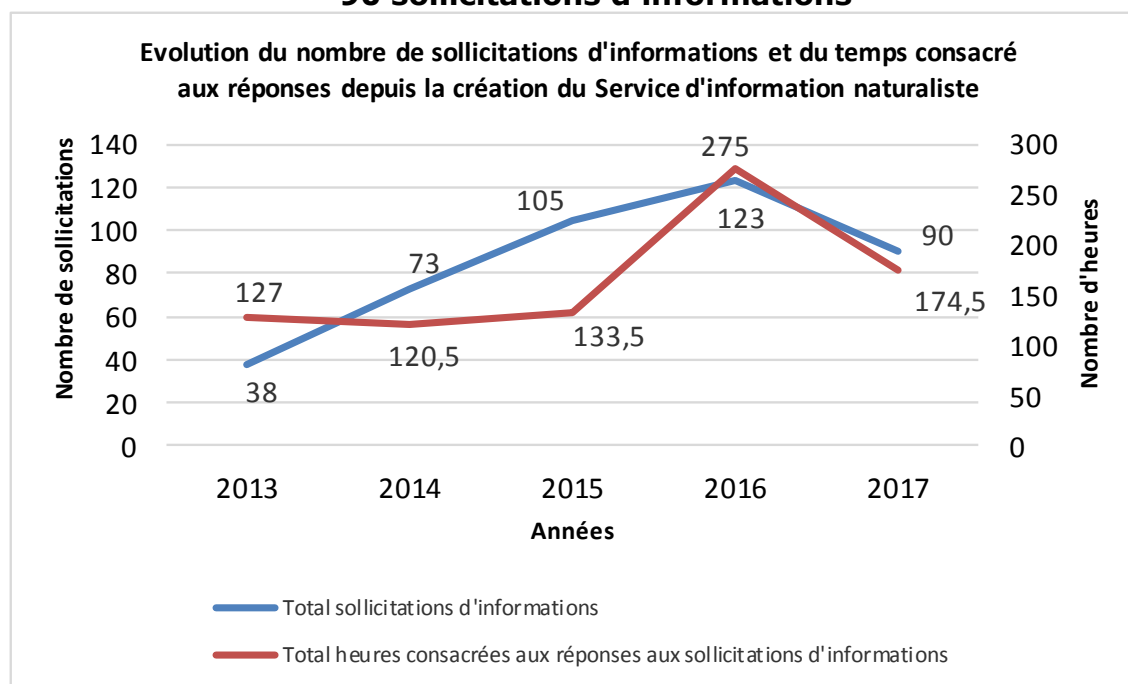
Le principe de l'adhésion du CSA au SINP a été validé par le Conseil d'administration le 3 juillet 2013 puis précisé par le Bureau de l'association le 17 décembre 2014.

En 2017, la convention portant attribution au CSA de la subvention de l'état précise les modalités de mise à disposition des données brutes recueillies dans le cadre des actions programmées subventionnées.

Réponses aux diverses sollicitations



En 2017, réponses apportées par le SIN du CSA à **90 sollicitations d'informations**



Retour d'expérience « Gestion différenciée des prairies permanentes »

La série des retours d'expériences s'est poursuivie en 2017 avec l'élaboration d'un **nouveau retour d'expérience**. Il porte sur la **gestion différenciée des prairies permanentes**. L'objectif consiste à partager les connaissances acquises par le CSA dans ce domaine. Il constitue une opportunité de partage et/ou d'apprentissage pour l'ensemble des acteurs. L'objectif vise également à améliorer les connaissances pour progresser et affiner la gestion différenciée des prairies permanentes.

Ce retour d'expérience sera diffusé en 2018. Il a vocation à être largement diffusé, notamment grâce à la page web consacrée au Service d'information naturaliste.



Le retour d'expérience sur la gestion des plantes exotiques envahissantes a fait l'objet d'une présentation lors de la Journée Métier Zones humides organisée par la DREAL Grand-Est à Metz le 22/09/2017.



Connaître, Protéger, Gérer, Valoriser

Conservatoire des Sites Alsaciens
Association reconnue d'utilité publique

**Retour d'expérience sur la gestion
des plantes exotiques envahissantes**
Méthodologie pour une hiérarchisation des priorités d'intervention

**Réseau métier zones humides
DREAL Grand-Est
Metz, le 22/09/2017**

Conservatoire des Sites Alsaciens
Maison des Espaces Naturels – Ecomusée – 68190 – UNTERSCHWILTHAL
03 89 83 34 20 – contact@conservatoire-sites-alsaciens.eu
www.conservatoire-sites-alsaciens.eu

Communications pour les bulletins communaux et/ou des collectivités

Un article, ci-après, concernant la protection d'une zone humide remarquable a été proposé à la commune d'EBERSMUNSTER pour son bulletin communal.

Site naturel de la Bornmatt à EBERSMUNSTER



Vue sur le site CSA de la Bornmatt, Photo CSA

Le site naturel de la Bornmatt à EBERSMUNSTER est une propriété du Conservatoire des Sites Alsaciens (CSA) d'une surface d'environ 81 ares acquise en 1987. Il est enclavé entre un cours d'eau, le Bornen, et des parcelles de maïs.



Le site CSA constitue une zone tampon entre ces deux milieux et donc un refuge pour la petite faune sauvage ainsi que pour la flore.

Ce milieu très humide dépend fortement des variations et de l'alimentation hydrique au cours de l'année. Il est essentiel pour l'épandage des inondations, l'écroulement des crues et

l'amélioration de la qualité de l'eau de la nappe phréatique et du Bornen.

Le site de la Bornmatt présente une prairie de fauche et une belle dépression humide à grandes laïches. La flore du site est relativement commune. Citons tout de même la présence de la Grande sauguisorbe (*Sanguisorba officinalis*) au niveau de la prairie et du Pigamon jaune (*Thalictrum flavum*) dans la dépression du site qui sont des espèces moins fréquentes.



À gauche : le Pigamon jaune.
À droite : la Grande sauguisorbe.
Photos CSA.

Le site est bordé par une haie où dominent les saules, des ourlets d'orties et une berge sapée propice au Martin-Pêcheur (*Alcedo atthis*), oiseau protégé présent dans le secteur et facilement repérable par sa livrée brillante et très colorée (bleue sur le dessus,

rouge et blanche en dessous). Le Criquet des roseaux (*Mecostethus paropleurus*), qui est une espèce plus discrète et jugée quasi-menacée sur la Liste rouge d'Alsace de 2014, est visible sur le site CSA.



Le Criquet des roseaux, Photo CSA

Le plan de gestion de cet espace naturel, document définissant les enjeux et objectifs de gestion, a été

révisé en 2016 pour la période 2017-2026 avec le soutien de la Région Grand Est et de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse. Les deux grands enjeux concernant ce site sont le maintien de son intégrité et la préservation des milieux naturels humides qui le composent. Ce document de gestion définit les travaux nécessaires (fauche annuelle d'exportation de la prairie par un agriculteur local, taille douce des lisières...) pour conserver la flore et la faune présentes.

Michaël MOOCK
Chargé d'études scientifiques

L'actualité du CSA sur www.conservatoire-sites-alsaciens.eu
Maison des espaces naturels
F-68190 UNGERSHEIM
Secrétariat : Tél. 03 89 83 34 20 Fax. 03 89 83 34 21
contact@conservatoire-sites-alsaciens.eu

Des photos légendées ont été transmises à l'équipe de rédaction du bulletin communal de DIEBOLSHEIM pour intégration dans une prochaine édition du bulletin annuel. Par ailleurs, les informations concernant la programmation des chantiers nature seront relayées dans la feuille d'information périodique de DIEBOLSHEIM.

Le Conseil d'Administration du CSA a souligné, le 14 décembre 2016, l'importance des articles dans les bulletins communaux. Le Service d'information naturaliste est un élément important pour la production de ce type d'articles.

Les Réserves naturelles régionales

Comités de gestion et animation locale

Les 8 comités de gestion des RNR gérées par le CSA se sont réunis en 2017 :

- **RNR de la Forêt du Hardtwald à Heiteren** le 3 avril,
- **RNR des Collines de Rouffach** le 5 avril,
- **RNR des Marais et landes du Rothmoos à Wittelsheim** et **RNR de l'Eiblen et Illfeld à Régisheim** le 17 mai,
- **RNR du Bastberg à Bouxwiller** le 6 juin,
- **RNR des Hautes-Chaumes du Rothenbach à Wildenstein** et **RNR de la Forêt de Wegscheid** le 7 juillet,
- **RNR Im Berg à Tagolsheim** le 21 septembre, en même temps que le comité de gestion de l'APPB du Buxberg, suivi d'une visite de site avec la presse.

Pour traiter les dossiers d'actualités dans les différentes RNR, douze réunions thématiques locales ont été organisées.

Plans de gestion

Le plan de gestion 2017-2026 de la **RNR des Collines de Rouffach** a été présenté au conseil scientifique régional du patrimoine naturel le 20 juin 2017. Sur la base de l'avis rendu le 18 octobre, le plan de gestion a été amendé et transmis à la Région Grand Est pour approbation.

La version projet du plan de gestion 2017-2026 de la **RNR de la colline du Bastberg à Bouxwiller** a été finalisée et transmise à la Région Grand Est en décembre.



Travaux d'entretien et travaux uniques

Les travaux d'entretien des milieux naturels des RNR ont été globalement réalisés conformément aux prévisionnels présentés lors des comités de gestion. Les moyens alloués à l'entretien des RNR sont conformes aux prévisionnels établis par le CSA.

Des contrats Natura 2000 ont été déposés au mois de juillet pour le pâturage ovin expérimental et l'entretien mécanique des pelouses sèches de la **RNR de Rouffach**. Ils ont été acceptés par le comité de sélection en septembre et permettront de renforcer les moyens pour un entretien optimal des pelouses sèches.

Le montage d'un autre contrat Natura 2000 a été initié pour la **RNR de Heiteren**. Il vise l'entretien des clairières steppiques et inclut trois clairières supplémentaires ainsi que l'évacuation complète des produits de fauche.



Le contrat Natura 2000 pour la **RNR de Heiteren** prévoit d'intégrer trois

Dans la **RNR de Wittelsheim**, un dispositif de gestion du débit dans le fossé d'alimentation du principal marais de la RNR a dû être mis en place au printemps en raison de la construction de deux barrages par le Castor d'Europe. L'objectif était de maintenir une alimentation en eau suffisante pour le marais tout en conservant l'habitat du Castor (zone de nourrissage). L'installation du dispositif a fait l'objet d'une validation par le comité de gestion de la RNR et d'une autorisation de la DREAL (espèce protégée).



Barrage de Castor sur le fossé d'alimentation du Mar-en-Bois dans la RNR de Wittelsheim. JACOB J.-C.

Les opérations de lutte contre l'Ambrosie à feuilles d'armoise se sont poursuivies en 2017 dans les **RNR de Wittelsheim et de Réguisheim**. Alors que le nombre de pieds a fortement diminué dans la RNR de **RNR de Wittelsheim** (1 521 pieds contre 21 208 en 2016), il a un peu plus que doublé sur les bancs de graviers dans la RNR de Réguisheim.

Pour les travaux uniques, plusieurs opérations initiées en 2016 se sont concrétisées en 2017.

Après la délocalisation de l'activité d'aéromodélisme hors de la **RNR de Rouffach** et la fermeture du parking associé, les travaux d'évacuation des matériaux exogènes sur l'emprise du parking et de la piste d'accès ont été menés du 15 au 21 mars. Ils ont permis de restaurer une surface de plus de 2 000 m² pour la reconstitution de pelouses sèches d'intérêt majeur.



Restauration de pelouses sèches pionnières sur l'emprise de l'ancien parking du terrain d'aéromodélisme et de la piste d'accès dans la **RNR de Rouffach**. DIETRICH L. (CSA)

Dans la RNR de **Wittelsheim**, au début de l'année, une haie arbustive paysagère a été implantée sur 115 m dans la grande prairie au Nord du terri, une centaine de robiniers ont été étêtés (coupe expérimentale) à proximité, une nouvelle coupe sanitaire de résineux a été réalisée sur 0,85 ha dans la zone d'affaissement au Sud du terri (bois valorisé) et enfin, une station de Renouée du Japon de 1200 m² sur la pente du terri a été recouverte d'une bâche spécifique pour empêcher la repousse de cette plante exotique invasive.



Haie arbustive paysagère implantée en février 2017 dans la **RNR de Wittelsheim**. DIETRICH L. (CSA)



Coupe expérimentale de robiniers en février 2017 dans la **RNR de Wittelsheim**. DIETRICH L. (CSA)



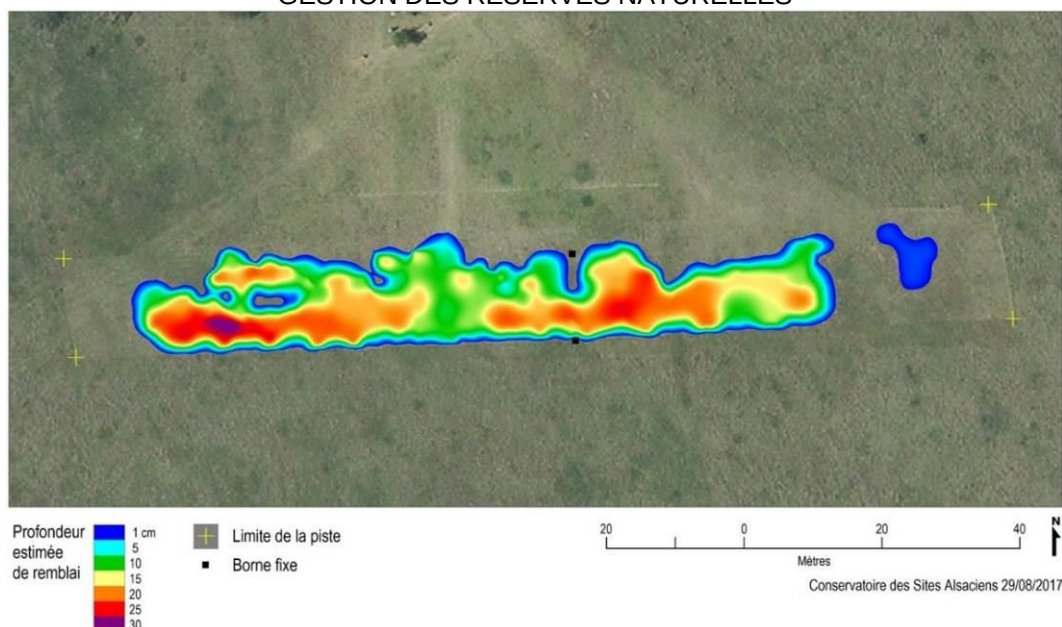
Coupe sanitaire de résineux sur 0,85 ha dans la zone d'affaissement au Sud du terri de la **RNR de Wittelsheim**. WOLF V. (CSA)



Bâchage expérimental d'une station de Renouée du Japon de 1200 m² sur la pente du terri de la **RNR de Wittelsheim**. DIETRICH L. (CSA)

D'autres projets ont été initiés (présentation en comité de gestion et travaux préparatoires) :

- poursuite du projet de désenvasement de petits canaux d'irrigation dans la **RNR de Réguisheim**, présentation du projet lors du comité de gestion, travaux prévus début 2018,
- poursuite du projet de restructuration des lisières de la pelouse sèche de la **RNR de Tagolsheim**, présentation du projet lors du comité de gestion, travaux prévus hiver 2018-2019,
- diagnostic floristique et pédologique pour la 3^{ème} phase du projet de restauration de pelouses sèches sur l'emprise de l'ancien terrain d'aéromodélisme dans la **RNR de Rouffach** (évacuation des remblais sur l'ancienne piste d'envol, aménagement de pierriers pour les reptiles, fermeture de plusieurs pistes carrossables),
- poursuite du projet de rénovation de la plateforme des Fuchsfelsen dans la **RNR de Wegscheid**.



Diagnostic pédologique pour la 3^{ème} phase du projet de restauration de pelouses sèches dans la **RNR de Rouffach** : estimation de la profondeur des matériaux de remblai sur la piste d'envol de l'ancien terrain d'aéromodélisme.

DIETRICH L. (CSA)

Signalétique

En 2017, la **RNR de l'Eiblen et Illfeld à Réguisheim** a été équipée de 14 panneaux de balisage, remplaçant les anciens panneaux métalliques de la RNVA.

Désormais, toutes les RNR gérées par le CSA sont équipées d'un balisage réglementaire de périmètre.

Dans la **RNR de Wittelsheim**, une signalétique spécifique au plan de circulation pédestre a été élaborée. Des panneaux sensibilisent les promeneurs au respect de la quiétude et signalent les accès non autorisés.

Pour la **RNR de Wildenstein**, un projet à l'étude vise à améliorer la visibilité du balisage réglementaire et à limiter l'impact de la circulation des véhicules non motorisés.



Panneau de balisage de la RNR de Réguisheim. WOLF V. (CSA)

Communication et accueil du public

Plusieurs actions ont été menées en 2017 en direction du public.

Des chantiers nature bénévoles ont été organisés dans 5 des 8 RNR, avec un total de 8 chantiers. Ils ont généré **225 heures** de bénévolat.

D'autres chantiers nature ont été organisés en direction de lycées agricoles ou d'organismes éducatifs. Ils ont généré **645 heures de bénévolat**.

Au niveau de la communication locale, 3 articles ont été produits pour les bulletins communaux de **Rouffach et Wegscheid**, et plusieurs actions ont été médiatisées.

Des visites guidées ont été organisées par les CINE, et notamment le CPIE des Hautes-Vosges dont la maison de la nature est installé au cœur même de la réserve naturelle, et le Moulin à Lutterbach.

Dans la RNR de Wittelsheim, une sortie commune Société Botanique d'Alsace (SBA) - CSA s'est tenue le 13 mai et une visite guidée a été organisée pour le personnel de la Direction Départemental des Territoires du Haut-Rhin le 29 septembre.

À Réguisheim, une visite guidée a permis à des élèves du Lycée agricole de Wintzenheim la découverte de la RNR de l'Eiblen et Ilfeld le 1 décembre.



Sortie commune Société Botanique d'Alsace (SBA) - CSA le 13 mai 2017 dans la RNR de Wittelsheim DIFTRICH I (CSA)



Article sur le Faucon pèlerin dans la RNR de Wegscheid publié dans l'Écho de Wegscheid en décembre 2017

Activités scientifiques / inventaires

Les suivis scientifiques et les compléments/ou actualisation d'inventaires sont restés peu nombreux dans les RNR. Les moyens sont prioritairement affectés à l'entretien des habitats naturels et à l'animation des RNR.

Les investigations suivantes ont été réalisées en 2017 :

- suivi de l'Ambroisie dans la **RNR de Wittelsheim**,
- suivi du Buis dans la **RNR de Tagolsheim**,
- suivi de la Violette de Schultz dans la **RNR de Wittelsheim**,
- suivi du Cuivré de la bistorte et des botryches dans la **RNR de Wildenstein**,
- 9 relevés phytosociologiques complémentaires et cartographie de la Véronique en épi pour l'état initial du pâturage dans la **RNR de Rouffach**,

- comptage des Adonis de printemps dans la **RNR de Heiteren** avec l'appui du Lycée agricole de Wintzenheim.

Ces suivis, mais aussi la présence sur site pour d'autres actions, ont généralement permis de réaliser des observations d'espèces remarquables non directement visées.

À noter également en 2017 des contributions bénévoles pour :

- l'inventaire de la flore dans la **RNR de Wegscheid** par les botanistes de la Maison de la Géologie de Senheim (2 sorties),
- l'inventaire des papillons de nuit dans la **RNR de Wittelsheim** (7 séances) et de **Wildenstein** (1 séance) par Paule et Michel EHRARDT, Philippe DEFRANOUX et Jean-Luc BLUEM (selon autorisation délivrée).

Au total, 1 758 données de la flore et 149 données de la faune ont été générées par le CSA en 2017 sur les 8 RNR.

Dans le cadre des conventions d'échange avec les associations naturalistes fédérées à ODONAT (LPO, Association BUFO, GEPMA, IMAGO, SHNEC, FP67) et avec le Conservatoire Botanique d'Alsace, respectivement 3 286 données pour la faune et 744 données pour la flore ont été intégrées la base de données du CSA pour les 8 RNR.

Autres activités

La gestion des RNR comprend également la préparation des rapports d'activités, des bilans intermédiaires, des prévisionnels d'actions, des demandes de financement d'investissement, la gestion des demandes d'autorisation, la surveillance de l'intégrité des sites, la coordination interne, l'animation du partenariat avec la Région Alsace et l'ensemble de l'animation locale.

Les 25 et 26 septembre s'est tenue le premier séminaire des gestionnaires des réserve naturelles du Grand Est qui s'est tenue à Courcelles-sur-Aujon en Haute-Marne.

Quelques observations d'espèces remarquables dans les RNR en 2017



**Disparue
en Alsace**

Liste rouge
UICN Alsace

L'Aglaope des Haies, espèce considérée éteinte depuis 1994 sur la liste rouge alsacienne et redécouverte dans la **RNR de Rouffach** en 2017. DIETRICH L. (CSA).



**En danger
critique**

Liste rouge
UICN Alsace

La Violette de Schultz dans la **RNR de Wittelsheim**, sous-espèce rarissime de la Violette des chiens. DIETRICH L. (CSA).



Le Dorcadion fuligineux, coléoptère classé très menacé sur la liste rouge allemande. Connu de la Hardt, du piémont haut-rhinois et du bassin potassique, la dernière mention pour **Wittelsheim** remontait à 1972. DIETRICH L. (CSA).



En danger

Liste rouge
UICN Alsace

La Minuartie fasciculée, petite plante méridionale dont la répartition en Alsace est limitée aux collines de la région de **Rouffach**. DIETRICH L. (CSA).



En danger

Liste rouge
UICN Alsace

La Gentiane ciliée dans la **RNR de Bouxwiller**, une des plus grandes populations alsaciennes. DIETRICH L. (CSA).



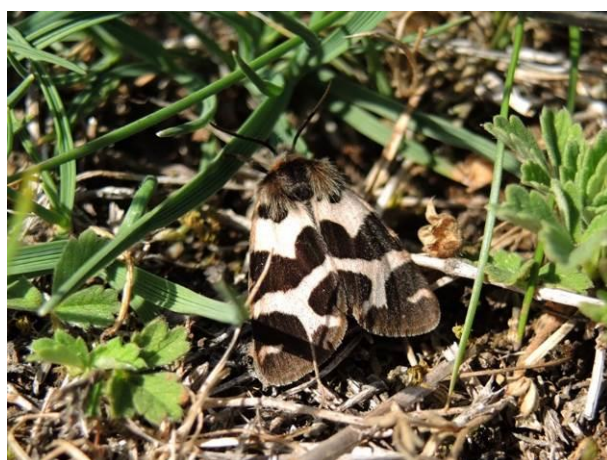
Le Sphinx de la garance dans la **RNR de Rouffach**, espèce migratrice dont les apparitions en France sont de plus en plus rares, surtout dans les Alpes. DIETRICH L. (CSA).

**En danger****Liste rouge
UICN Alsace**

Le Trèfle scabre, petit trèfle des milieux ouverts arides de la plaine entre Mulhouse et Strasbourg. Il n'avait plus été revu au dans la **RNR de Rouffach** depuis 1913 (fichier SBA). DIETRICH L. (CSA).



Ptosima flavoguttata dans la **RNR de Rouffach**, un coléoptère bupestre rare et localisé en Alsace. Espèce méridionale, qui ne dépasse pas la vallée du Rhin vers le nord. DIETRICH L. (CSA).



L'Ecaille saumon dans la **RNR de Rouffach**, un papillon de nuit exclusif des collines de la région de Rouffach pour l'ensemble du Grand Est. Limite Nord de répartition française. DIETRICH L. (CSA).



La Nonagrie captioncule dans la **RNR de Wildenstein**, très commune dans les Hautes-Vosges au début du 20^{ème} siècle, son statut actuel est inconnu. DIETRICH L. (CSA).

**En danger****Liste rouge
UICN Alsace**

La Véronique en épi abonde dans certains secteurs de la **RNR de Rouffach**. Sensible au pâturage, la cartographie précise des populations est indispensable pour assurer la conservation des populations. DIETRICH L. (CSA).

**Vulnérable****Liste rouge
UICN Alsace**

Le Diplotaxis des murailles a colonisé dès la première année les sols restaurés dans la RNR de Rouffach. DIETRICH L. (CSA).



Les Réserves naturelles nationales rhénanes



Réserve naturelle nationale
de la Forêt d'Erstein



Réserve naturelle nationale
de l'île de Rhinau



Réserve naturelle nationale
de la Forêt d'Offendorf



Réserve naturelle nationale
du Delta de la Sauer

PRESENTATION :

Entre 1990 et 1999, l'Etat a confié au Conservatoire des Sites Alsaciens (CSA) la gestion de 4 Réserves Naturelles Nationales (RNN) situées le long du Rhin. Celles-ci préservent plus de 1000 ha de forêt alluviale, caractérisée par une mosaïque d'habitats diversifiés offrant une flore et une faune remarquables, dont la forte valeur patrimoniale a justifié la protection réglementaire de ces espaces naturels.

	R.N.N Delta de la Sauer	R.N.N Forêt d'Offendorf	R.N.N Forêt d'Erstein	R.N.N. Ile de Rhinau
Date de création	Décret n° 97-816 du 02/09/1997	Décret n° 89-529 du 28/07/1989	Décret n° 89-683 du 18/09/1989	Décret n° 91-909 du 6/09/1991
Superficie (ha)	486 ha	60 ha	180ha	310 ha
Communes	Munchhausen, Seltz	Offendorf	Erstein	Rhinau, Schoenau, Sundhouse
Milieux naturels	Forêts à bois tendre et à bois dur; vasières, roselières; milieux aquatiques (Sauer et anciens bras du Rhin); prairies humides	Forêts à bois dur; milieux aquatiques (anciens bras du Rhin Rossmoerder); prairies humides	Forêts à bois dur; milieux aquatiques (anciens bras du Rhin Giessen); prairies humides	Forêts à bois tendre et à bois dur; roselières; milieux aquatiques (anciens bras du Rhin Schaftheu); prairies humides
Plans de Gestion	2013-2017 31/08/2015	2012-2016 31/08/2015	2011-2015 19/01/2012	2011-2015 19/01/2012
Période de validité et Arrêté Préfectoral				

ORGANISATION :**EQUIPE GESTIONNAIRE**

L'équipe gestionnaire, regroupée au sein de la mission RNN, basée à l'Antenne Bas-Rhin du CSA à Offendorf, est composée de :

Jean-Pierre IRLINGER, Conservateur
Richard PETER, Garde Animateur
Muriel DISS, Garde Animatrice
Sandrine D'AMBRUOSO, Secrétaire

et bénéficie, au siège à Ungersheim, de la contribution administrative et financière de

Brigitte WALTER, Pôle Administratif et Financier
Myriam TOMASZYK, Pôle Administratif et Financier

Bilan d'Activités 2017

Comités consultatifs

Les comités consultatifs respectifs de chacune des réserves naturelles nationales se sont réunis pour valider et orienter l'action du gestionnaire (bilans d'activités et financiers, programmations).

R.N.N. RHENANES	Comités Consultatifs
RNN Delta de la Sauer	7 février et 1 ^{er} décembre 2017
RNN Forêt d'Offendorf	7 février 2017
RNN Forêt d'Erstein	22 mars 2017
RNN Ile de Rhinau	23 mars 2017

Plans de gestion : le taux de réalisation des opérations programmées dans chacun des plans de gestion varie, selon les réserves naturelles nationales considérées, entre **58%** et **68%**

R.N.N. RHENANES	Période de validité	Taux de réalisations des opérations
RNN Delta de la Sauer	2013 – 2017	58,3%
RNN Forêt d'Offendorf	2012 – 2016	67,7%
RNN Forêt d'Erstein	2011 – 2015	66,7%
RNN Ile de Rhinau	2011 - 2015	64,1%

Mission de Police (PO) : surveillance des territoires, respect de la réglementation et police de l'environnement (**480 heures**)

Mission scientifique (SE) : suivis des populations d'amphibiens, suivis des vertébrés patrimoniaux (blaireaux, castors), suivis d'espèces végétales patrimoniales.

Etude des champignons forestiers en RNN de la Forêt d'Offendorf et de la Forêt d'Erstein, Suivi des oiseaux hivernants en RNN de l'Ile de Rhinau.

Etude des peuplements piscicoles en RNN de la Forêt d'Offendorf.

Etudes de faisabilité de la restauration du Hot et de la roselière du Grosswoerth en RNN du Delta de la Sauer.

Suivi des peuplements forestiers (PSDRF) et Renouvellement du plan de gestion en RNN forêt d'Erstein

(1065 heures)

Mission Gestion du Patrimoine Naturel (TE+TU): travaux d'entretien et de restauration des milieux naturels (prairies, mares, lisières, digues...), élimination d'espèces végétales invasives – solidages-, entretien des chemins et de la signalétique... réalisés en régie (**631 heures**), avec le soutien de prestataires et la contribution de bénévoles (**224 heures**).

Mission Pédagogique (PI) : information et sensibilisation du public, découvertes pédagogiques des RNN **44 visites guidées** et **796 personnes accueillies (285 heures)**

Mission Administrative (AD): gestion administrative et financière des RNN, (**1540 heures**)

Bilan d'activités (Heures Régie° + Bénévolat)

R.N.N. RHENANES	Police de la Nature (PO)	Travaux d'entretien-Maintenance+Travaux uniques-Equipements (TE + TU)	Suivis-Etudes-Inventaires (SE)	Pédagogie- Informations -Animations- Editions (PI)	Gestion Administrative et Financière (AD)
RNN Delta de la Sauer	184 heures	159 heures 17 heures bénévolat	211 heures	54 heures 5 Visites Guidées (34 pers.)	452 heures
RNN Forêt d'Offendorf	117 heures	83 heures 91 heures bénévolat	118 heures	56 heures 10 Visites Guidées (170 pers.)	272heures
RNN Forêt d'Erstein	70 heures	217 heures 30 heures bénévolat	646 heures	83 heures 16 Visites Guidées (321 pers.)	505 heures
RNN Ile de Rhinau	109 heures	172 heures 85 heures bénévolat	90 heures	92 heures 13 Visites Guidées (271 pers.)	311heures
4 RNN RHENANES	480 heures	631 heures 223 heures bénévolat	1075 heures	285 heures 44 Visites Guidées (796 pers.)	1540 heures

(°) : Régie = Conservateur (1) et Gardes Animateurs (2)

Présence sur le terrain

R.N.N. RHENANES	Sorties	Heures
RNN Delta de la Sauer	82	346
RNN Forêt d'Offendorf	78	253
RNN Forêt d'Erstein	115	846
RNN Ile de Rhinau	73	363
4 RNN Rhénanes	348	1808

Les mesures compensatoires environnementales

Le Conservatoire des Sites Alsaciens est régulièrement sollicité par les Services de l'Etat pour contribuer à la mise en œuvre du volet foncier des mesures compensatoires environnementales (MCE) prescrites à des maîtres d'ouvrages.

A ce titre, le CSA s'occupe notamment de MCE liées à l'extension de la ligne LGV Est. Il assure aussi la mise en œuvre de mesures compensatoires liées à l'extension de gravières ou à la création d'aménagements (route, ligne de tram, bâtiments...).

Actuellement, le CSA intervient sur **15 sites** dans le cadre de mesures compensatoires environnementales (MCE).

En mars 2012, l'Etat a précisé la doctrine « Eviter – Réduire – Compenser » et met l'accent sur la priorité à l'évitement.

Le CSA peut intervenir à deux niveaux dans le cadre des MCE :

- Lors de la demande d'autorisation d'un projet, lorsque l'Etat le sollicite, le CSA peut avoir une mission conseil et proposer des opérations potentielles que pourraient prendre les mesures compensatoires du projet.
- Après l'autorisation du projet, il peut contribuer à l'application des mesures compensatoires (plan de gestion, travaux de restauration, travaux d'entretien, suivis écologiques, animation foncière...).

Chaque projet de mesure compensatoire pour lequel le CSA est sollicité, est soumis à l'avis du Conseil scientifique et à l'approbation au cas par cas du Bureau.

Mesures compensatoires LGV Est (67)

Nom site CSA	Type de maîtrise foncière ou d'usage	Arrêté préfectoral		Maître d'ouvrage
		Loi sur l'eau	Espèces protégées	
HATTMATT « Zone humide de la Zinsel du Sud » 477 ares	Propriétés SNCF Réseau <i>Rétrocession au CSA en cours</i>	Arrêté préfectoral du 27 novembre 2012.	Arrêtés préfectoraux du 19 avril 2010 Œnanthe à feuilles de peucedan Agrion de Mercure Cuivré des marais	SNCF Réseau
WILWISHEIM / LUPSTEIN « Zone humide de la Zorn » 769 ares				
GOUGENHEIM « Zone humide du Rohrbach » 144 ares				
BRUMATH « Zone humide du Lohgraben » 372 ares				

COMPENSATIONS ENVIRONNEMENTALES

- Suivi 2017 des 3 espèces patrimoniales concernées par l'Arrêté préfectoral du 19 avril 2010 (Ænanthe à feuilles de peucedan, Cuivré des marais et Agrion de Mercure).



Ci-contre de gauche à droite, Ænanthe à feuille de peucedan, Cuivré des marais (mâle) et Agrion de Mercure (tandem).

Photos : M. MOOCK, CSA, 2017



- Suivi de l'évolution de la zone humide du Lohgraben à BRUMATH.



Ci-contre : Zone humide du Lohgraben

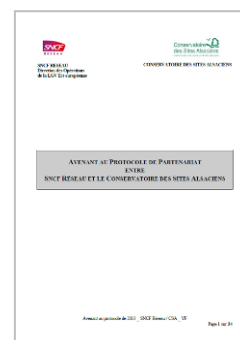
Photos : M. MOOCK, CSA, 2017

- Suivi des travaux d'entretien (fauches) sur les sites de HATTMATT, WILWISHEIM/LUPSTEIN et GOUGENHEIM.

Nom site CSA	Type de maîtrise foncière ou d'usage	Arrêté préfectoral		Maître d'ouvrage
		Loi sur l'eau	Espèces protégées	
WEITERSWILLER « Schotten » 79,46 ares	Propriétés SNCF Réseau. <i>Rétrocession au CSA en cours</i>	/	Arrêté préfectoral du 19 avril 2010 Orchis de Fuchs	SNCF Réseau
ERNOLSHEIM-LES-SAVERNE « Buech » 218,32 ares	<u>Pour partie :</u> Propriétés SNCF Réseau avec locataires sous convention de servitude environnementale. <i>Rétrocession au CSA en cours.</i>			
	<u>Pour partie :</u> Propriétés privées avec propriétaires et locataires sous convention de servitude environnementale.			

Élaboration et signature de l'avenant au protocole de partenariat entre SNCF Réseau et le CSA :

- prise en charge par SNCF réseau des coûts de travaux de restauration/renaturation non estimés dans le protocole de 2013 ;
- ajout de deux nouveaux sites : Ernolsheim-les-Saverne et Weiterswiller, ainsi que la prise en compte des coûts inhérents : connaissance biologique, gestion, valorisation et entretien.



Suivi 2017 de l'Orchis de Fuchs, espèce concernée par l'Arrêté préfectoral du 19 avril 2010.



Ci-contre : Pied d'Orchis de Fuchs.

Mesure compensatoire Lotissement « Les Peupliers » à Salmbach (67)

Nom site CSA	Type de maîtrise foncière ou d'usage	Arrêté préfectoral		Maître d'ouvrage
		Loi sur l'eau	Espèces protégées	
SALMBACH « Boehlgasse » 410 ares	<u>Parcelles communales :</u>	Arrêté préfectoral du 10 octobre 2012.	Arrêté préfectoral du 30 mars 2016 Agrion de Mercure Cuivré des marais Linotte mélodieuse Pie-grièche écorcheur	Amélogis
	Bail emphytéotique de 50 ans signé le 31 août 2015.			
	<u>Parcelle privée (parcelle 92 section 29) :</u> Avenant au bail actuel ou convention distincte (bail emphytéotique ou civil). <i>En cours.</i>			

- Finalisation du projet de plan de gestion 2018-2037 du site Boehlgasse à SALMBACH. Suivi des travaux de restauration et d'entretien (fauches).

Mesure compensatoire Lotissement « Herrenwiese » à Munchhausen (67)

Nom site CSA	Type de maîtrise foncière ou d'usage	Arrêté préfectoral		Maître d'ouvrage
		Loi sur l'eau	Espèces protégées	
MUNCHHAUSEN «Neubrich» 237,1 ares	<u>Propriété communale :</u>	Arrêté préfectoral du 25 août 2010.		Amélogis
	Bail emphytéotique de 20 ans signé le 21 mars 2014.			

- Réunion de chantier pour l'organisation des travaux de restauration du site, le 12 juillet 2017.

Mesure compensatoire « EHPAD (Établissement d'hébergement pour personnes âgées) de Villé » à Saint-Maurice (67)

Nom site CSA	Type de maîtrise foncière ou d'usage	Arrêté préfectoral		Maître d'ouvrage
		Loi sur l'eau	Espèces protégées	
SAINT-MAURICE « Wolfsmatten » 102,15 ares	Bail civil de 36 ans (en discussion)	Arrêté préfectoral du 28 novembre 2014.	/	SA d'HLM DOMIAL

Mesure compensatoire « Extension Sablière J. Léonhart » à Sélestat (67)

Nom site CSA	Type de maîtrise foncière ou d'usage	Arrêté préfectoral		Maître d'ouvrage
		Loi sur l'eau	Espèces protégées	
SELESTAT « Hoeflen » _ 2048,24 ares, « Winkel » _ 1941,21 ares, "Brunnenwasser" _883,06 ares , "In der Waeg" _198,39 ares	Propriétés Sablières J. Léonhart Bail emphytéotique de 50 ans signé le 27/08/2012 (avenant au bail emphytéotique du 27/02/2008)	Arrêté préfectoral du 30/07/2008 (ICPE ; suivi DREAL)	Arrêté préfectoral du 04/07/2013 (Suivi DREAL). Stellaire des marais Gesse des marais Calamagrostide blanchâtre Orge faux-seigle	Sablières J. Léonhart

- Suivi 2017 des 4 plantes patrimoniales concernées par l'Arrêté préfectoral et de 3 espèces de papillons (Azuré des paluds, Azuré de la Sanguisorbe, Cuivré des marais) en collaboration avec R. Treiber.
- Rendu d'un rapport annuel au graviériste qui se charge de le transmettre à la DREAL.



Cuivré des marais (mâle)
D. Schlaeflin, CSA, 08/06/2017



Stellaire des marais (*Stellaria palustris*)
D. Schlaeflin, CSA, 08/06/2017

**Mesures compensatoires « Extension de la ligne du tram B » et
« Crapaud vert » à Ostwald (67)**

Nom site CSA	Type de maîtrise foncière ou d'usage	Arrêté préfectoral		Maître d'ouvrage
		Loi sur l'eau	Espèces protégées	
OSTWALD « Bohrie » 326 ares	Propriété Strasbourg Eurométropole Bail emphytéotique administratif de 36 ans en cours d'établissement	Convention du Préfet du Bas- Rhin du 06/03/2006 pour la réalisation d'un boisement compensateur	Arrêté préfectoral signé le 27/04/2015 pour le Crapaud vert.	Strasbourg Eurométropole

- Echanges en 2017 entre le CSA, l'Eurométropole de Strasbourg et la Commune d'Ostwald concernant le projet de plan de gestion et le projet de bail emphytéotique administratif (réunions le 19/01/2017 et le 30/10/2017).
- Réunion de chantier concernant des travaux de renaturation (plantations, ensemencement) le 10/02/2017.



Réunion de chantier
D. Schlaeflin, CSA, 10/02/2017

**Mesure compensatoire « Extension gravière Hubelé » à Fort-Louis
(67)**

Nom site CSA	Type de maîtrise foncière ou d'usage	Arrêté préfectoral		Maître d'ouvrage
		Loi sur l'eau	Espèces protégées	
FORT-LOUIS « Ochsenbuckel » 2337,39 ares	Propriétés Commune de Fort-Louis	Arrêté préfectoral du 16/02/2010 (ICPE ; suivi DREAL)	/	EURL Gravière et Sablière Hubelé

- Réunion de concertation le 30/01/2017 entre la Commune de Fort-Louis, le CSA et la Gravière et Sablière Hubele.
- Rédaction du projet de plan de gestion du site Ochsenbuckel à Fort-Louis en 2017

Divers :

- **Suivi des odonates 2016-2017 à Hatten - Fulchiron Alsace :** une convention de partenariat de 2 ans a été signée entre le graviériste et le CSA pour l'inventaire des odonates au niveau de la gravière de Hatten. Fin 2017, le CSA a rendu au graviériste un rapport basé sur les 2 années de suivi.
- **Suivi écologique de la Gravière de Sausheim – HOLCIM Béton Granulat :** une convention de partenariat 2017-2047 a été signée pour le suivi à long terme de la faune et de la flore remarquable de la gravière de Sausheim. La convention fixe les modalités de supervision des travaux écologiques et prévoit que le CSA émette un avis d'expert sur le bilan annuel rédigé par un bureau d'études spécialisé.

Troisième partie

Vie associative



Journée des Conservateurs bénévoles
Samedi 27 mai 2017, à Herbsheim



Assemblée Générale Ordinaire du CSA
Visite guidée de l'Ile du Rhin
Samedi 22 avril 2017, à Fessenheim



Congrès Fédération des CEN – Clermont-Ferrand 11-14/2017



Pot de départ à la retraite de Laurence CACHELET,
Secrétaire au siège – mai 2017



Pot de départ Emilien WEISSENBACHER – mars 2017

Nouveaux partenariats signés en 2017

5 nouvelles conventions en 2017 :

- Protocole de partenariat CSA/Etablissement de Placement Educatif et d'Insertion du Haut-Rhin – Unité Educative d'Activité de jour de Mulhouse (EPEI-UEAJ) – 9 janvier 2017
- Convention de mécénat de compétence CSA/Société Lilly France – 28 février 2017
- Convention de partenariat CSA/IME le Rosier Blanc – 8 février 2017
- Convention de partenariat 2017-2047 pour le suivi à long terme de la faune et de la flore remarquable de la Gravière de Sausheim – CSA/Sété Holcim Béton Granulat Haut-Rhin – 23 juin 2017
- Convention de partenariat CSA/Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional (SYCOPARC) « Préservation des prairies permanentes du Massif des Vosges » – 31 juillet 2017

Le bénévolat associatif en 2017

- Un bénévolat très actif est développé par les Administrateurs, les Conservateurs, le Conseil scientifique, les naturalistes, et le public qui participe à nos actions. Une approche documentée, probablement encore incomplète, donne une estimation de l'ordre de **10 608 h** en 2017 (10520 h en 2016).
- **Activités des Conservateurs bénévoles en 2017**

5 nouveaux Conservateurs bénévoles agréés par le Conseil d'Administration en 2017

Nom	Prénom	Date d'agrément du Conseil d'Administration	Sites
BOULANGER	Clarisse	13/12/2017	RIEDISHEIM – Marksbrunnen et Beim Marxweyer
HIEBER	Pierre	05/07/2017	ERSTEIN - Sauermatt et Unfueg
LACOUMETTE *	Philippe	18/10/2017	HEIDWILLER – SCHULGAESSLE
LUX	Benoît	29/03/2017	SCHARRACHBERGHEIM - Scharrachberg
SCHULTZ	Eric	05/07/2017	WEITERSWILLER - sites Vosges du Nord ERNOLSHEIM/SAVERNE WEINBOURG - sites Vosges du Nord ERCKARTSWILLER - Sites Vosges du Nord
ZINDY	Michel	29/03/2017	WITTENHEIM - Terril Fernand

(*) Déjà Conservateur Bénévole – 1 site supplémentaire

Décès :

- **Gérard BOULANGER** : RIEDISHEIM – Marksbrunnen
Le CSA salue la mémoire de Gérard BOULANGER qui nous a quitté en 2017 et son engagement sans faille pour la protection du Marksbrunnen

Démissions pour convenances personnelles :

- **HETZ Emile** - GEISOLSHEIM - Lottel
- **KAUSS Alain** - SAINT-MAURICE - Giessen
- **LUTZ Gilbert** - PLOBSHEIM - Schersand
- **ROMON François** - SEPPOIS LE BAS - Obere matten SEPPOIS LE HAUT - La Largue
- **SEETHALER Claude** - ERSTEIN – Sauermatt et Unfueg

Le réseau régional des **132 conservateurs bénévoles en 2017**

	NOM	Prénom	Sites
1.	ACKERMANN	Denis	FESSENHEIM - Auf dem Canal, VOGELGRUN - Kuehkopf, BALGAU - Graskopf laender, BLODELSHEIM - Brunnablohn, RUSTENHART - Niederwald, CHALAMPE - Ile du Rhin, GEISWASSER/OBERSAASHEIM
2.	ANDRE	Arnaud	OSENBAACH - Bickenberg, MURBACH - Zincen Aecker
3.	ANDRES	Jean-Jacques	SINGRIST - Rammelsberg
4.	BERSUDER	Dominique	OTTERSWEILER - "Auf dem berg", "Biberberg Sud et Nord", "Thalmatt"
5.	BILLARD	Cécile	BERRWILLER "Allwinder", URBES "See"
6.	BILLOD	Jean-Charles	ROMANSWILLER - Rammelsberg
7.	BINDER	Mathieu	BURNHAUT-LE-HAUT «Biberbach»
8.	BITSCH	Thomas	WITTELSHEIM - Rothmoos
9.	BLANCHET	Serge	BUHL - Weihermatten, BUHL - Ste Catherine
10.	BLEESZ	Jean	BLIENSCHWILLER - Thalmatten, NOTHALTEN - "Eichmatt"
11.	BOEHLI	Jean Marie	CERNAY - Herzigrain, CERNAY - Allmend
12.	BOHN	Jean-Jacques	BERGHEIM - Horgiessen et SAINT-HIPPOLYTE
13.	BOULANGER	Clarisse	RIEDISHEIM - Marksbrunnen et Beim Marxweyer
14.	BRAUN	Christian	OBERNAI - Immerschenberg, BISCHOFFSHEIM et ROSHEIM - Bischenberg
15.	BRONNER	Jean-Marie	GRESSWILLER - Wurmburg
16.	BRONNER	Jean-Marc	ESCHAU - Ried, HOCHFELDEN - Finkenholz, ILLKIRCH "Hertenmatten"
17.	CARRARO	Florent	MASEVAUX
18.	CASPAR	Bruno	OSTWALD - Bohrie
19.	CHAFFOTE	Jean-Pierre	Matzenheim
20.	CHANTRIAUX	Brigitte	VOLGELSHEIM - Exerzier platz
21.	DEVEY	Annie	SCHLIERBACH - Aeussere Eck
22.	DIDIER	Sébastien	INNENHEIM - Richhof
23.	DIETMANN	Daniel	DANNEMARIE - Ile de la Lague
24.	DIETRICH	Théo	AMMERSCHWIHR - Au, SIGOLSHEIM - Sigolsheimerweg
25.	DURR	Christian	HOLTZWIHR - « Hochgericht »
26.	DURRMANN	Elisabeth	PLOBSHEIM - Schersand
27.	FAHRNER	Philippe	WITTISHEIM - Ried, WITTISHEIM - Kreutzmatten, WITTISHEIM - Schitterlachmatt
28.	FERNEX	Michel	BIEDERTHAL - Obermatt, WOLSCHWILLER - Bergmatten, WOLSCHWILLER - Raemel, WOLSCHWILLER - Strueth
29.	FOLTZER	Patrick	WITTELSHEIM - Rothmoos, URBES "See"
30.	FOLTZER	Geneviève	WILDENSTEIN - Weid, WILDENSTEIN - Heidenbad, WILDENSTEIN - Rothenbach, KRUTH - Ventron
31.	FOLTZER	Arnaud	WITTELSHEIM "Rothmoos"
32.	FREY	Charles	OTTROTT - Soutte et Hundsbrunnen, ROSENWILLER - Hoelisel
33.	GERBER	Denis	MUTTERSCHOLTZ, SELESTAT - Benmatt
34.	GEYMAN	René	MAGSTATT LE BAS - Basselerweg, STETTEN - Aussere Riedmatten, UFFHEIM - Neubrunnen, MICHELBAACH LE BAS - Ziehlacker, KAPPELEN - Kappeliberg et Baselboden, KAPPEL - Village
35.	GIERSCH	Thierry	SEWEN - Lac, ROUFFACH "Bollenberg" "Lutzelthal" "Ried", BUHL - Weihermatten
36.	GISSINGER	Florian	BETTWILLER - Eichstoeckel
37.	GREFF	Sarah	DIEDENDORF - verger du château
38.	GROELL	Marc	GUEWENHEIM - Mittlere Gruth
39.	GUEIDAN	Antoine	MUTTERSCHOLTZ - Breitefeld, Sélestat - Rohrmatten
40.	HELL	Philippe	HIRTZBACH - Federspiel
41.	HERRMANN	Denis	ILLHAUERSERN - Weilerried
42.	HERTER	Chantal	BISCHOFFSHEIM - Secteur Bischenberg
43.	HEY	Philippe	ZITTERSHEIM et WINGEN-SUR-MODER - Kohlmatt
44.	HEYBERGER	Michel	KOETZINGUE - Lerchenberg, STEINBRUNN LE HAUT - G'fell, STEINBRUNN LE HAUT - Steinacker
45.	HIEBER	Pierre	ERSTEIN - Sauerematt, ERSTEIN - Unfueg
46.	HOLL	Yves	GEIPSOLSHEIM - Lottel
47.	HOLL-ROCHE	Anne-Catherine	TURCKHEIM - Letzenberg

	NOM	Prénom	Sites
48.	HURSTEL	Hubert	HERBSHEIM/Obenheim – Boehlmatten, ROSSFELD – Oberbreit, ROSSFELD – Geissenrieth, ROSSFELD – Grabentheiler, OBENHEIM – Boehlmatten, HERBSHEIM – Gietzen Zembs, HERBSHEIM – Geissenried
49.	HUSS	Eugène	LIXHAUSEN –
50.	IRION	Michel	OBERHAUSBERGEN – Schlittweg
51.	JACOB	Jean Claude	SCHWEIGHOUSE – Breitwasen, THANN – Schlossberg, SEWEN – Strueth
52.	JACOBS	Eric	HERBSHEIM/Obenheim – Boehlmatten, ROSSFELD – Oberbreit, ROSSFELD – Geissenrieth, ROSSFELD – Grabentheiler, OBENHEIM – Boehlmatten, HERBSHEIM – Gietzen Zembs, HERBSHEIM – Geissenried
53.	JOND	Josée	Dambach (Vosges du Nord) – landes tourbeuse
54.	KASEL	Fernand	HEITEREN – Hardtwald, HIRTZFELDEN – Rothleibe, HIRTZFELDEN – Niederwald, NAMBSHEIM – Thierenheimerfeld, VOGELGRÜN – Rothgern, FESSENHEIM – Ile du Rhin, BALGAU – Verger
55.	KELLER	Marc	EBERSMUNSTER – Bornmatt
56.	KIENTZ	Charles	BEINHEIM – Rheinschluth, SELTZ – Huberwiessen Koepfel, SELTZ – Kleinrhein, MOTHERN – Gemeindeweide
57.	KIESLER	François	KINGERSHEIM – Obere ZELG
58.	KIESLER	Annick	KINGERSHEIM – Obere ZELG
59.	KILIAN	Pierre	BOUXWILLER – Bastberg
60.	KIRMESER	Daniel	NIEDERNAI – Juncker Bruch (pâturage), HINDISHEIM – Breitenbruch
61.	KLEIN	Joël	ROSHEIM "Dittelsberg" "Albermohn" "Marmorgrub" "Papierenberg"
62.	KLOTZ	Paul	DINSHEIM – Krappenhummel
63.	KOENIG	Jacques	WEGSCHEID – Rossberggessick
64.	KUHN	Marie-Claire	ALTENSTADT/WISSEMBOURG – Lautermatten
65.	LACOUMETTE	Philippe	BURNHAUPT LE Ht – Biberbach, HEIDWILLER – Schulgaesslé
66.	LACOUMETTE	Gérard	INGWILLER – Vollackermühl
67.	LACOURT	Maurice	TAGOLSHEIM
68.	LAFARGE	Rémy	ROUFFACH – Bollenberg RNR "Luetzelthal/Vorbourg et Oelberg", ROUFFACH – "Haulen", "Waldweg"
69.	LAVAUPOT	Gérard	LORENTZEN – Engersbruehl
70.	LETTERMANN	Jean-Marie	BERGHOLTZ – Quirrenbach
71.	LEVIS	Andrée	HUTTENHEIM – Kopperswoert, HUTTENHEIM – Alt Bruch, HUTTENHEIM – Neumatt
72.	LUX	Benoît	SCHARRACHBERGHEIM – Scharrachberg
73.	MAIZIERE	Jean-Pierre	SAINT-LOUIS – Morgenweide, SAINT-LOUIS – Russenlager, SAINT-LOUIS – Untere Au
74.	MATHIS	Fabrice	WINKEL – Medsche
75.	MATHIS	Jean-Yves	ENSISHEIM – Im Eiblen
76.	MATHIS	Didier	DIETWILLER – Bruebachmatten
77.	MATZKE	Pierre	EPFIG Waelde
78.	MAURER	Pascal	FLAXLANDEN – Junger Hart
79.	MERKEL	Jean Jacques	SESSENHEIM – Kreisleeren, NEUHAEUSEL – site du Rohrbach et Jaegerkopf
80.	METZ	Jean-Paul	BISCHOFFSHEIM – Secteur Bischenberg
81.	METZGER	Charles	WEYER – Rebberg
82.	MUNZENBERGER	Marc	HIRTZBACH – Bande AF, HIRTZBACH – Illmatten, HIRTZBACH – Divers lieux-dits
83.	NOGUER	Véronique	MITTELHAUSBERGEN – Zinkenthal
84.	OESTERLE	Dominique	WINKEL « Bahholtz, Weihermatten, Reben, Medsche, Hinterm Holz, Stocketen », SONDRSDORF « Muehlengrund, Birgmatten »
85.	OTT	André	HAGUENAU – site pelouses à Armérie "Aérodrome" et "Weinumshof"
86.	PFEIFFER	Paul	WINGEN-SUR-MODER et ERCKARTSWILLER – Moosbaechel, INGWILLER – Rauschenburg, DAMBACH et STURZELBRONN – Neudoerfel
87.	PFISTER	Hubert	BERGHEIM – Horgiessen et SAINT-HIPPOLYTE
88.	PHILIPPS	Jean-Yves	BISSERT – Keskastel – Sarre
89.	PLUSKOTA	Jean	FRANKEN – Brunnstubenmatten, JETTINGEN – Lochfeld, JETTINGEN "Lochfeld"
90.	PROBST	Jean-Louis	WERENTZHOUSE – Buchholtz
91.	RAUCH	Michel	OBERBRONN – Sauerstatt
92.	REMINIAC	Thierry	ROSENWILLER – Holiesel, ROSHEIM – Dittelsberg
93.	RENAUDET	Clément	BALDENHEIM – Aue, OHNENHEIM – Muehlmatten, Niederschley
94.	ROESSLER	Denis	ECKARTSWILLER – Obershmittfeld
95.	ROSER	Nicolas	TAGOLSHEIM – Imberg
96.	RUDLER	Daniel	GUEWENHEIM – Mittlere Gruth, WEGSCHEID – Rosberg et Vogelsteiner

	NOM	Prénom	Sites
97.	SCHEER	Philippe	KUNHEIM - Bord du Giessen, BIESHEIM - Schanz
98.	SCHICKEL	Christian	OTTROTT - Soutte et Hundsbrunnen, BERNARDSWILLER - Dorenberg
99.	SCHOCH	Laurent	GUMBRECHTSHOFFEN - Etang
100.	SCHREIBER	Roger	ILLKIRCH GRAFFENSTADEN - Herrenmatten
101.	SCHULTZ	Eric	ERCKARTSWILLER - Sites Vosges du Nord, WEITERSWILLER - sites Vosges du Nord, ERNOLSHEIM/SAVERNE, WEINBOURG - sites Vosges du Nord
102.	SCHUNCK	Grégory	OHNENHEIM - Ried
103.	SCHWEITZER	Bernard	WINTZENHEIM - APB - Oberschoflit
104.	SCIUS-TURLOT	Véronique	ILLFURTH - Blutenberg
105.	SIMLER	Nicolas	Ried rhénan de l'Ischert (Obenheim, Rhinau, Diebolsheim, Saasenheim et Sundhouse)
106.	SPEISSER	Sylvain	GEISPOLSHEIM - Lottel
107.	SPILL	François	WINGEN-Grundberg
108.	STEINECKER	Michel	MUTTERHOLTZ - Hurb, MUTTERHOLTZ - Aebtissen, MUTTERHOLTZ - Grafenmatt, MUTTERHOLTZ - Neffenstatt, MUTTERHOLTZ - Bei dem Muhlbach
109.	STEINER	Jean-Philippe	OBERSTEINBACH
110.	STEMMELEN	Luc	BALSCHWILLER - Weiher
111.	STOCKY	Rémy	DIEDENDORF - verger du château
112.	STOECKEL	Hugues	ESCHBOURG - Langmatt, Altmatt et Niederbaechel, LA PETITE PIERRE Birenberg et Niederbaechel
113.	STOEHR	Bernard	METZERL - Wormspel
114.	STOLL	Alfred	BISCHOFFSHEIM - Secteur Bischenberg
115.	STORCK	Roland	BARR - Wolblumenberg, BARR - Roseneggert
116.	THEVENOT	André	CHAVANNE ETANG - Etang du Milieu
117.	THIRIET	Jacques	LE BONHOMME - Gazon Quédat - Tête des Faux, ORBEY - Prés Berger
118.	THOMANN	François	HERRLISHEIM/P/C - Oberer bruehl
119.	URICHER	Clément	PETIT LANDAU - Grand Canal
120.	VONAU	François	VOGELGRÜN - Rothgern/Kuehkopf, GEISWASSER - Kaeshag/Neuwald, OBERSAASHEIM - Wiedheck, FESSENHEIM - Ile du Rhin
121.	VONESCH	Anne	DACHSTEIN - "Ancienne glaisière" « Geist & Leinengrube »
122.	WAEFFLER	Laurent	HOERDT - Goetlenfeldel
123.	WAGNER	Michel	ILLKIRCH - Heyssel, RICHTOLSHEIM "Oberweid »
124.	WALTER	Claude	WOLFISHEIM - Briskaltarm
125.	WALTISPERGER	François	HIRTZFELDEN - Rothleible
126.	WANNER	Patrick	SCHWOBEN - Dimpfel
127.	WETTA	Pierre	SOULTZ LES BAINS, Sultz-Les-Bains - Jesselsberg
128.	WINOM	René	OSTHOUSE - Allmend, GERSTHEIN - Obere Matten
129.	WIRTZ	Georges	MONTREUX VIEUX - Au champ, MONTREUX VIEUX - Les norates
130.	ZEIGER	Jean-Pierre	BERGHEIM - Grasberg, BERGHEIM - Durrenbach
131.	ZINDY	Michel	WITTENHEIM - Terril Fernand
132.	ZWINGELSTEIN	Lucile	MASEVAUX "Schlossmatten"

Journée régionale des Conservateurs bénévoles – samedi 27 mai 2017, à Rossfeld



Activités statutaires en 2017

Assemblée Générale Ordinaire	Sa 22 avril 2017, à Fessenheim
Conseil d'Administration 4 réunions <i>à Colmar, au Musée d'Histoire Naturelle et d'Ethnographie</i>	- Me 29 mars 2017 - Me 10 mai 2017 - Me 5 juillet 2017 - Me 18 octobre 2017
Bureau 8 réunions <i>à Colmar, à la Maison de l'Agriculture biodynamique</i>	- Me 11 janvier 2017 - Me 08 février 2017 - Me 08 mars 2017 - Me 12 avril 2017 - Me 14 juin 2017 - Me 06 septembre 2017 - Me 04 octobre 2017 - Me 15 novembre 2017
Conseil scientifique	Nombreuses consultations électroniques
Journée régionale des Conservateurs	Sa 27 mai 2017, à Rossfeld



Assemblée générale ordinaire CSA, 22 avril 2017, à Fessenheim

**Le Conseil d'Administration
du Conservatoire des Sites Alsaciens en 2017**

▪ **Désignés par l'Assemblée Générale - AG du 22/04/2017 (1er collège)**

Prénom	NOM	Fonction
Frédérique	BERTANI	
Andrée	BUCHMANN	
Frédéric	DECK	Président
Théo	DIETRICH	
Christian	DURR	Chargé des sites-adjoint
Claude	ECKHARDT	
Charles	FREY	Chargé des sites
Marc	JANUS	
Jean-Marie	LETTERMANN	Trésorier-adjoint
Jean-Pierre	MAIZIERE	Trésorier
Paul	PFEIFFER	Secrétaire
Daniel	RUDLER	Secrétaire-adjoint
Jacques	THIRIET	
Françoise	TONDRE	Vice-Présidente
Marie-Odile	WALDVOGEL	Vice-Présidente
Patrick	WASSMER	

▪ **Désignés par les membres de droit (2ème collège)**

Département du Bas-Rhin		
Marcel	BAUER	Conseiller Départemental du Bas-Rhin
Nathalie	ERNST	Conseillère Départementale du Bas-Rhin
Département du Haut-Rhin		
Emilie	HELDERLE	Conseillère Départementale du Haut-Rhin
Pierre	VOGT	Conseiller Départemental du Haut-Rhin, Président de la Commission de l'Education et de la Jeunesse
Fédération Alsace Nature		
Maurice	WINTZ	Administrateur
Jean-Louis	LICHTENAUER	Administrateur

Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace		
Gabrielle	CLAERR-STAMM	Présidente de la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace
Bernard	LICHTLE	Vice-Président de la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace
Région Grand Est		
BUHL	Denise	Conseillère régionale, Maire de Metzeral
GERBER	Bernard	Conseiller régional, Maire de Holtzwihr
Association des Maires du Haut-Rhin		
Guy	RICHARD	Maire de Wegscheid
Association des Maires du Bas-Rhin		
Richard	STOLTZ	Maire de Munchhausen
Association des Communes Partenaires du CSA		
Esther	SITTLER	Ancien Sénateur du Bas-Rhin, Maire de Herbsheim

- **Présidents d'Honneur**

- Daniel DASKE
- Patrick FOLTZER
- Claude KIEFFER
- Théo TRAUTMANN

- **INVITES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Les représentants des services :

Conservatoire des Sites Alsaciens

Michel DUROUSSEAU, Directeur
Pierre GOERTZ, Représentant du Personnel

Département du Bas-Rhin

Sébastien KERN, Direction de l'Agriculture, de l'Espace Rural et de l'Environnement

Département du Haut-Rhin

Eric LEVASSEUR, Directeur de l'environnement et de l'agriculture

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

Laurent DARLEY, DREAL Adjoint

Direction Régionale des Affaires Culturelles

Anne MISTER, Directrice régionale

Région Grand Est

Christian BLUM, Direction de l'Environnement et de l'Aménagement du Conseil Régional d'Alsace

Agence de l'Eau Rhin-Meuse

Corinne PELOUIN-HADRANE
Adjointe au Directeur des Aides et de l'Action Territoriale Cheffe du service territorial Rhin supérieur et Ill

Commissaire aux Comptes

Laure FALIES et Armelle Abry, Commissaires aux Comptes - BDO France AB&PR



Le Bureau du Conservatoire des Sites Alsaciens en 2017

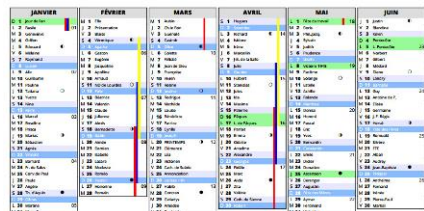
Bureau du 12/04/2017, à Colmar

Bureau <i>(Election Conseil d'Administration du 10 mai 2017)</i>		
Charles	FREY	Chargé des sites
Christian	DURR	Chargé des sites-adjoint
Frédéric	DECK	Président
Paul	PFEIFFER	Secrétaire
Jean-Pierre	MAIZIERE	Trésorier
Jean-Marie	LETTERMANN	Trésorier-adjoint
Daniel	RUDLER	Secrétaire-adjoint
Françoise	TONDRE	Vice-Présidente
Marie-Odile	WALDVOGEL	Vice-Présidente

Agenda 2017

AGENDA 2017 - des sollicitations

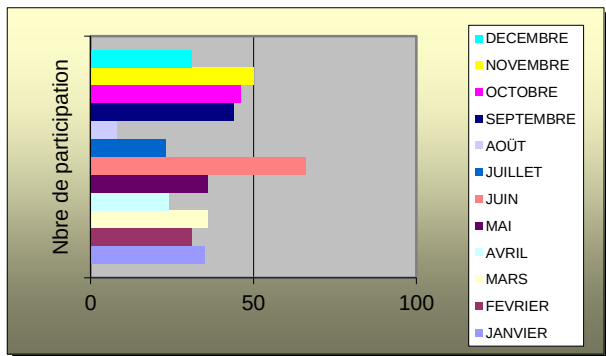
Invitations reçues
(réunions de travail, sorties de terrain, animations, manifestations,...)



Mois	Nbre de réunions
JANVIER	35
FEVRIER	31
MARS	36
AVRIL	24
MAI	36
JUIN	66
JUILLET	23
AOÛT	8
SEPTEMBRE	44
OCTOBRE	46
NOVEMBRE	50
DECEMBRE	31

TOTAL : 430

Année 2017 – Nbre de réunions



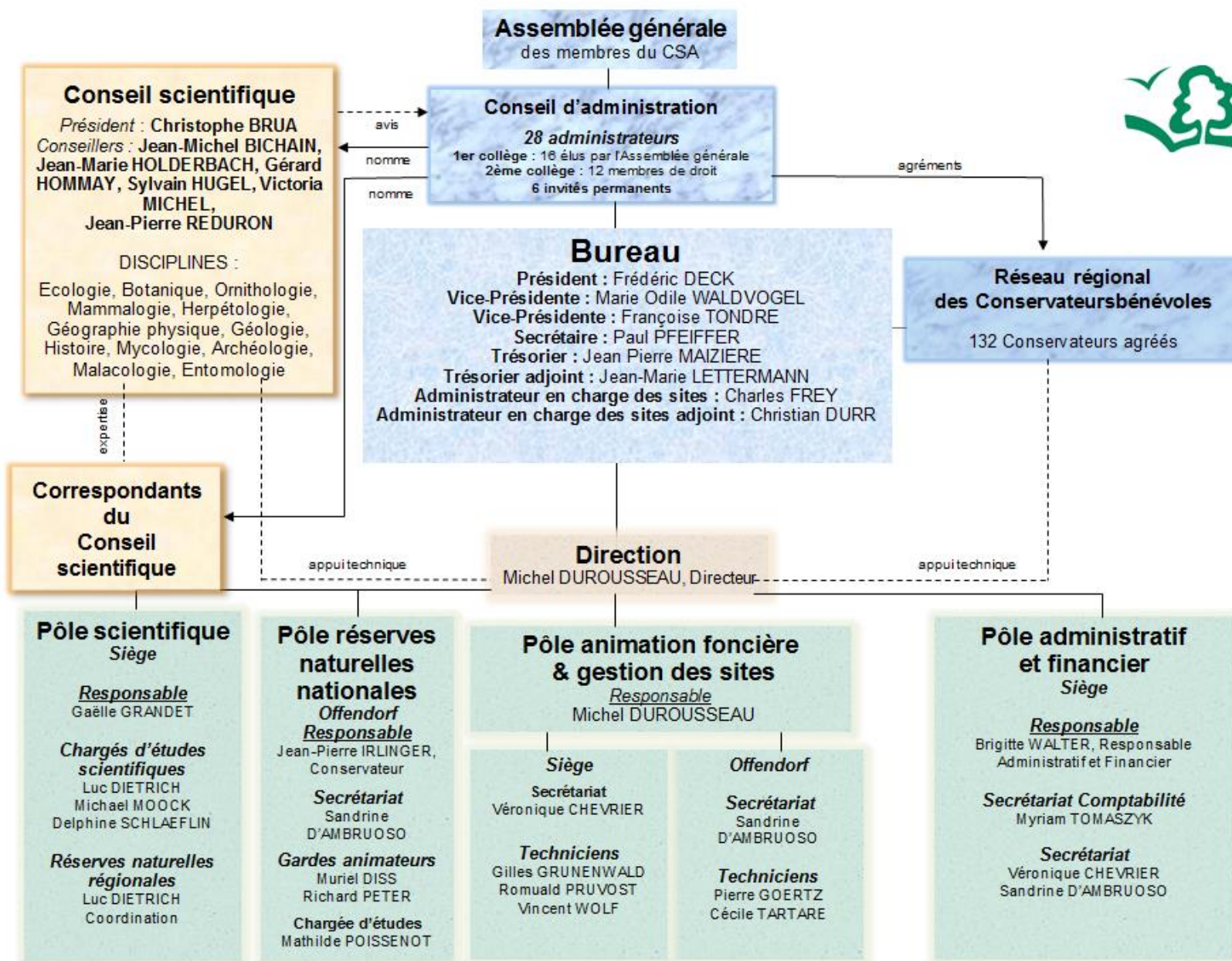
**Le Conseil Scientifique
du Conservatoire des Sites Alsaciens en 2017**

• **Conseillers scientifiques du CSA**

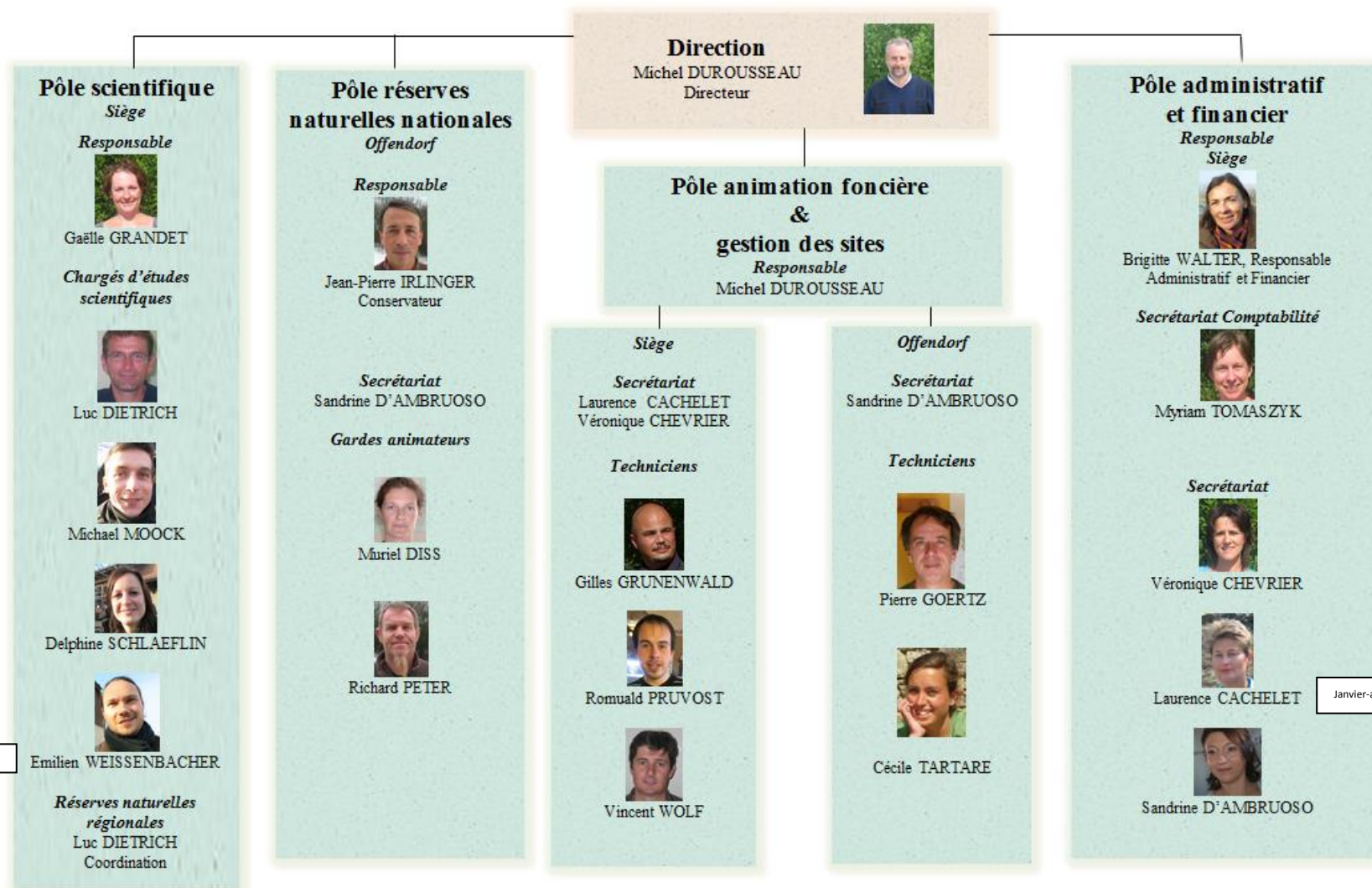
Nom et Prénom	Discipline	Nomination par le Conseil d'Administration
BICHAIN Jean-Michel	Malacologie	26/03/2014
BRUA Christophe, Président du Conseil scientifique	Entomologie	23/10/2013
HOLDERBACH Jean-Marie	Archéologie	23/10/2013
HOMMAY Gérard	Mammalogie	23/10/2013
HUGEL Sylvain	Entomologie	23/10/2013
MICHEL Victoria	Herpétologie	03/03/2014
REDURON Jean-Pierre	Botanique	23/10/2013

• **Correspondants scientifiques du Conseil Scientifique**

Nom et Prénom	Discipline	Agrément délivré par le Conseil d'Administration sur la proposition du Conseil scientifique
BERCHTOLD Jean-Pierre	Botanique	03/03/2014
BIBER Jean-Pierre	Ornithologie	08/10/2014
ESCHBACH David	Dynamique fluviale, Hydrogéomorphologie	03/03/2014
GALL Jean-Claude	Géologie	03/03/2014
HEROLD Edmond	Ecologie générale, Botanique, Mammalogie, Ornithologie	03/03/2014
LAURENT Patrick	Mycologie	12/2014
MULLER Serge	Botanique	03/03/2014
PIERNE Alain	Botanique (Orchidacées et Ptéridophytes)	03/03/2014
SCHMITT Laurent	Dynamique fluviale, Hydrogéomorphologie	03/03/2014
THIRIET Jacques	Herpétologie	03/03/2014
WAECHTER Antoine	Ecologie générale, Ecologie du Paysage, Mammalogie, Ornithologie	03/03/2014
WAGNER Antoine	Malacologie	26/03/2014



L'Equipe professionnelle du CSA



Remise des insignes de Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur

- Cérémonie de Remise des Insignes de Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur par M. Michel PRIEUR, Professeur émérite de droit de l'environnement à M. Michel DUROUSSEAU, Directeur, le mercredi 13 septembre 2017, à Strasbourg.

La Légion d'honneur pour Michel Durousseau



Une très sympathique manifestation vient de réunir les principaux dirigeants et animateurs de la défense et de la promotion de l'environnement en Alsace autour de Michel Durousseau, directeur du Conservatoire des Sites Alsaciens (CSA) présidé par Frédéric Deck. Cette rencontre s'est déroulée à l'occasion de la remise des insignes de Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'honneur au directeur du CSA par M. Michel Prieur, professeur honoraire de Droit à l'environnement. Cette récompense marque la reconnaissance de l'engagement sans faille de Michel Durousseau dans la préservation des sites naturels de notre région.



16 - l'ami hebdo

Animation du dialogue associatif

- **Conférence de Direction en 2017 : 3** réunions et des conférences téléphoniques périodiques
- **Réunions hebdomadaires de services en 2017 :**
 - Pôle technique (siège & Offendorf)
 - Pôle scientifique siège
 - Pôle technique Offendorf
 - Pôle RNN Offendorf

- **Instance Direction/Délégué du personnel en 2017 : 5** réunions

Représentant de l'employeur : Michel DUROUSSEAU

Représentants élus du personnel : Pierre GOERTZ (Titul.), Vincent WOLF (Suppl.)

- **Fonds social**

Emploi du fonds social en 2017 :

- Affecté pour moitié à l'évènement rentrée scolaire et Noël enfant : chèque Cdhoc 75,00 € par enfant concerné par le dispositif soit 1 275,00 €
- Affecté pour moitié à l'évènement Noël adulte : chèque Cdhoc 75,00 € par collaborateur soit 1 275,00 €
- Affecté aux événements naissances + retraites : 224,00 €

Stages validés en 2017

Nom	Prénom	Maître de stage	Période	Etablissement scolaire	Etude
EDEL	Noémie	Romuald PRUVOST	du 3 au 13 avril 2017	Lycée du Pflixbourg – Wintzenheim	2nde Bac Pro GMNF
GEWINNER	Valentin	Pierre GOERTZ	du 20 février au 10 mars 2017	Ecole d'Horticulture et de paysage – Roville aux Chênes	2 ^{ème} année BTS Gestion et Protection de la Nature
MORE	Elisa	Vincent WOLF	du 25 septembre au 03 novembre	Lycée du Pflixbourg – Wintzenheim	Bac Pro Gestion des Milieux Naturels et de la Faune
SAAS	Florian	Gaëlle GRANDET	du 22 mai au 18 juin 2017	Ecologie des sols, des milieux aquatiques, des forêts et de la vie – Angers. Agro-écologie	Stage Master 1 : Recherche – Méthodologie
STEINMETZ	Nicolas	Vincent WOLF	du 9 janvier au 10 février 2017	Université de Besançon UFR STGI – Département sciences de la vie et environnement	3 ^{ème} année de licence Science de la Vie et Gestion de l'Environnement
VAAST	Myriam	Gaëlle GRANDET	du 6 mars au 6 septembre 2017	Faculté de Gestion Economie et Sciences - Lille	2016 RIZOM - Master 2 Ecologie Opérationnelle
SCHAFFHAUSER	Manon	Romuald PRUVOST	du 23/10/2017 au 17/11/2017	Lycée de Roville-Aux-Chênes	2 ^{ème} année de formation de BTSA Gestion et Protection de la Nature

- **86** demandes de stage en 2017

Les formations professionnelles en 2017

- Pas de formationS en 2017.

Participation à l'action associative pour la protection de la nature en 2017

• Fédération Alsace Nature

- instances statutaires de la fédération : assemblée générale annuelle, comité directeur régional : T. Trautmann, Frédéric DECK ; comité directeur Bas-Rhin : P. Pfeiffer ; comité directeur Haut-Rhin : un administrateur
- Guide des Sorties nature 2017 : manifestations grand public proposées par le CSA.



• Réseau des Conservatoires d'Espaces Naturels

- Instances statutaires de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (FCEN) :
 - Séances du conseil d'administration de la FCEN : F. Tondre, Vice-Présidente CSA, membre du Bureau de la FCEN
 - Conférence technique Financière
 - Séminaire annuel des CEN à Clermont Ferrand (11-14/10/2017) – présence d'une délégation CSA
- Instances techniques et de mutualisation du réseau :
 - Conférence technique des directeurs : **3** réunions
 - Conférence permanente des CEN Alsace/Champagne-Ardenne/Lorraine : **7** réunions
- Fréquence Grenouille édition 2017



• Participation aux travaux des associations

- **Au fil du Rhin** : assemblée générale et conseil d'Administration : F. Tondre
- **eAu Vive** assemblée générale annuelle : J.-P. Maizière
- **L'Assoc Verte** : assemblée générale annuelle : J.-P. Maizière
- **Réseau EEDD**
 - **ARIENA** : assemblée générale, conseil d'administration : J. Eymann
 - **CINE Munchhausen** : assemblée générale et conseil d'Administration : P. Pfeiffer
- **Odonat**
 - assemblée générale, conseil d'administration : F. Tondre
 - travaux thématiques « Listes rouges flore et habitats », « Visiofaune Alsace » : G. Grandet, M. Moock
- **Petite Camargue Alsacienne** : assemblée générale, conseil d'Administration, commissions thématiques : J.-P. Maizière

Autres actions en 2017

- **Bassin Rhin-Meuse**

- Comité de Bassin et Bureau du Comité de Bassin **4** séances Metz : M. Durousseau
- Commission des milieux naturels aquatiques réunion Metz : **2** séances : M. Durousseau
- Agence de l'Eau Rhin-Meuse : différentes séances de travail thématiques avec les services

- **CESER Grand Est**

Séances plénières, travaux en commissions, représentations auprès de divers organismes : C. Kieffer, représentant titulaire du CSA.

- **Commissions départementales**

- Commissions des carrières du Bas-Rhin : T. Trautmann
- Commissions des sites-nature-paysage du Bas-Rhin : T. Trautmann

- **Safer Alsace**

- Comité technique Haut-Rhin **3** réunions : J.-P Zeiger
- Comité technique Bas-Rhin : **3** réunions : P. Pfeiffer

Nos partenaires

Le Conservatoire des Sites Alsaciens est membre de plusieurs réseaux associatifs :



Partenaires du Conservatoire des Sites Alsaciens :



Le Conservatoire des Sites Alsaciens est également membre d'associations spécialisées :



Le Conservatoire des Sites Alsaciens a conclu des conventions de partenariat avec :



Ils s'investissent sur le terrain aux côtés du Conservatoire des Sites Alsaciens :



PORTE DU RIED NATURE

ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE
L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE
de HOLTZWHR



**Association
Nature & Vie
Barr**

**Homme au
service de la
Nature
Kunheim-
Biesheim**

**Maison de la
géologie
Sentheim**

**A.A.P.P.M.A Association
Agréée Pêche et
Protection Milieu
Aquatique
Seltz**

**A.A.P.P.M.A Association
Agréée Pêche et
Protection Milieu
Aquatique
Munchhausen**

Unis Cité

**Etablissement de placement Educatif et d'Insertion du Haut-Rhin – Unité
Educative d'Activité de jour de Mulhouse (EPEI – UEAJ)**

Les communes partenaires du Conservatoire des Sites Alsaciens :

Baux emphytéotiques : 33 communes

Balschwiller, Beinheim, Bergheim, Bischoffsheim, Blotzheim, Burnhaupt-le-Bas, Drusenheim, Erstein, Fort-Louis, Franken, Geispolsheim, Haguenau, Herrlisheim-près-Colmar, Hirtzbach, Holtzwihr, Illkirch-Graffenstaden, Ingwiller, Kaysersberg Vignoble, Lixhausen, Mittelhausbergen, Molsheim, Munchhausen, Muttersholtz, Namsheim, Neuhaeusel, Obernai, Oberschaeffolsheim, Rosheim, Rouffach, Saint-Hippolyte, Salmbach, Sélestat, Singrist, Sultz-les-Bains, Volgelsheim, Wildenstein, Wittenheim

Baux civils : 48 communes

Communauté des Communes du Canton de Villé, Balgau, Barr, Beinheim, Bilwisheim, Bouxwiller, Buhl, Diebolsheim, Dinsheim, Ensisheim, Eschau, Gresswiller, Guewenheim, Heidwiller, Herbsheim, Kingersheim, Kruth, Lucelle, Mothorn, Obenheim, Oberlarg, Obernai, Offendorf, Orbey, Otterswiller, Réguisheim, Rhinau, Richtolsheim, Riedisheim, Romanswiller, Rosenau, Rosenwiller, Schlierbach, Schwoben, Seltz, Seppois-le-Bas, Singrist, Sondersdorf, Sundhouse, Tagolsheim, Turckheim, Urbès, Wegscheid, Werentzhouse, Weyer, Winkel, Wittisheim

L'actualité du CSA est sur www.conservatoire-sites-alsaciens.eu

Maison des espaces naturels

F-68190 Ungersheim

Secrétariat : Tél. 03 89 83 34 20 Fax 03 89 83 34 21

contact@conservatoire-sites-alsaciens.eu